

# **WORLDLINE**

Société Anonyme

80, quai Voltaire  
95870 BEZONS

---

## **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2015

**Deloitte & Associés**

185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Grant Thornton**

*Membre français de Grant Thornton International*  
100, rue de Courcelles  
75017 Paris

## **WORLDLINE**

Société Anonyme

80, quai Voltaire  
95870 BEZONS

---

### **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2015

---

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Worldline tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme exposé dans la note « Estimations comptables et jugements » de la section 20.1.1.6.2 de l'annexe aux comptes consolidés, la préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la direction, d'émettre des jugements, d'utiliser des estimations et des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date d'arrêté. Cette note précise que les estimations, hypothèses et jugements, qui pourraient entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et passifs, portent essentiellement sur les éléments suivants :

### ***Test de dépréciation des goodwill***

Les goodwill, dont le montant net figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2015 s'établit à 380,1 millions d'euros, ont été soumis à un test de dépréciation par la société, comme décrit dans la note « Goodwill » de la section 20.1.1.6.2 et dans la note 10 de l'annexe aux comptes consolidés. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de la méthodologie appliquée, ainsi que les données sur lesquelles se fondent les valeurs d'utilité, notamment à revoir les perspectives de rentabilité de chacun des plus petits groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence d'ensemble des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces UGT sous le contrôle de la direction. Nous avons revu les calculs effectués par votre société et vérifié que la note 10 de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.

### ***Frais de développement immobilisés***

La note « Immobilisations incorporelles autres que le goodwill » de la section 20.1.1.6.2 expose les principes et méthodes de comptabilisation des frais de développement. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à examiner les modalités de l'inscription à l'actif de ces frais, ainsi que celles retenues pour leur amortissement, et à apprécier les montants capitalisés et l'évaluation des coûts internes de développement reconnus au bilan au regard des plans opérationnels des projets sous-jacents. Nous avons également vérifié que la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.

### ***Reconnaissance du chiffre d'affaires***

La note « Reconnaissance du chiffre d'affaires » de la section 20.1.1.6.2 de l'annexe aux comptes consolidés expose les méthodes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à vérifier que ces méthodes ont été correctement appliquées, et à apprécier le caractère approprié de l'information fournie dans la note mentionnée ci-dessus. Nos travaux ont également consisté à apprécier le caractère raisonnable des estimations comptables utilisées par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 23 mars 2016

Les Commissaires aux comptes

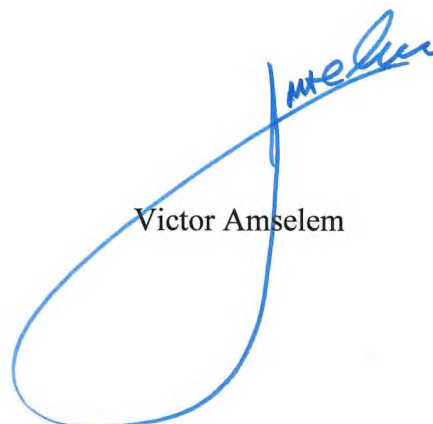
Deloitte & Associés



Jean-Pierre Agazzi

Grant Thornton

*Membre français de Grant Thornton International*



Victor Amselem



## 20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DU GROUPE

### 20.1 COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE

#### 20.1.1 Etats financiers consolidés du Groupe

##### 20.1.1.1 Compte de résultat consolidé

(En millions d'euros)	Notes	Exercice 2015	Exercice 2014
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>Note 2</b>	<b>1 227,0</b>	<b>1 149,3</b>
Charges de personnel	Note 3	- 504,1	- 474,7
Charges opérationnelles	Note 4	- 548,0	- 504,3
<b>Marge opérationnelle</b>		<b>174,9</b>	<b>170,3</b>
<b>En % du Chiffre d'affaires</b>		<b>14,3%</b>	<b>14,8%</b>
Autres produits et charges opérationnels	Note 5	- 26,8	- 19,7
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>148,1</b>	<b>150,6</b>
<b>En % du Chiffre d'affaires</b>		<b>12,1%</b>	<b>13,1%</b>
Charges financières		- 9,5	- 14,4
Produits financiers		3,6	7,0
Résultat financier	Note 6	- 5,9	- 7,4
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>142,2</b>	<b>143,2</b>
Charge d'impôt	Notes 7-8	- 38,8	- 41,0
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-	- 1,8
<b>RESULTAT NET</b>		<b>103,4</b>	<b>100,4</b>
Dont attribuable aux :			
- propriétaires de la société mère		<b>103,4</b>	<b>100,4</b>

(En euros et en nombre d'actions)

Nombre moyen pondéré d'actions		131 926 588	92 032 482
<b>Résultat net par action – attribuable aux propriétaires de la société mère</b>	<b>Note 9</b>	<b>0,78</b>	<b>1,09</b>
Nombre moyen pondéré dilué d'actions		132 046 056	92 032 482
<b>Résultat net dilué par action - attribuable aux propriétaires de la société mère</b>	<b>Note 9</b>	<b>0,78</b>	<b>1,09</b>

### 20.1.1.2 Etat du résultat global

(En millions d'euros)		Exercice 2015	Exercice 2014
<b>Résultat net de la période</b>		<b>103,4</b>	<b>100,4</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
- à reclasser en compte de résultat (recyclable):		45,9	4,3
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	Note 13	44,9	-
Variation de la réserve de conversion		1,2	4,3
Effet d'impôt sur les éléments recyclables directement reconnus en capitaux propres	Note 13	-0,2	-
- non reclassés en compte de résultat (non-recyclable):		9,6	-10,3
Gains et pertes actuariels générés sur la période liés aux engagements de retraite		13,7	-14,6
Effet d'impôt sur les éléments non recyclables directement reconnus en capitaux propres		-4,1	4,3
<b>Total autres éléments du résultat global</b>		<b>55,5</b>	<b>-6,0</b>
<b>Total Résultat global</b>		<b>158,9</b>	<b>94,4</b>
Dont attribuable aux :			
- propriétaires de la société mère		158,9	94,4

20.1.1.3 Etats consolidés de la situation financière

(En millions d'euros)	Notes	Exercice 2015	Exercice 2014
<b>ACTIF</b>			
Goodwill	Note 10	380,1	374,8
Immobilisations incorporelles	Note 11	123,7	105,0
Immobilisations corporelles	Note 12	66,2	72,6
Actifs financiers non courants	Note 13	56,4	9,0
Impôts différés actifs	Note 8	45,0	57,1
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>671,4</b>	<b>618,5</b>
Clients et comptes rattachés	Note 14	242,6	263,8
Impôts courants		4,4	6,8
Autres actifs courants	Note 15	77,0	56,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 16	353,3	215,6
<b>Total des actifs courants</b>		<b>677,3</b>	<b>542,8</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>1 348,7</b>	<b>1 161,3</b>

(En millions d'euros)	Notes	Exercice 2015	Exercice 2014
<b>PASSIF</b>			
Capital social		89,6	89,6
Primes		241,6	241,6
Réserves consolidées		380,3	224,9
Ecarts de conversion		-26,2	-27,4
Résultat de l'exercice		103,4	100,4
<b>Total capitaux propres</b>		<b>788,7</b>	<b>629,1</b>
Provisions retraites et assimilées	Note 18	79,5	83,6
Provisions non courantes	Note 19	4,7	5,7
Passifs financiers	Note 20	1,5	1,9
Impôts différés passifs	Note 8	7,2	9,8
Autres passifs non courants		0,4	0,4
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>93,3</b>	<b>101,4</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 21	189,0	187,3
Impôts courants		31,8	31,7
Provisions courantes	Note 19	5,4	5,3
Part à moins d'un an des passifs financiers	Note 20	28,5	10,6
Autres passifs courants	Note 22	212,0	195,9
<b>Total des passifs courants</b>		<b>466,7</b>	<b>430,8</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>1 348,7</b>	<b>1 161,3</b>



## 20.1.1.4 Tableau de flux de trésorerie consolidé

(En millions d'euros)	Notes	Exercice 2015	Exercice 2014
<b>Résultat avant Impôt</b>		<b>142,2</b>	<b>143,2</b>
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	Note 4	50,8	43,6
Dotations/(Reprises) nettes aux provisions d'exploitation		5,8	-1,3
Dotations/(Reprises) nettes aux provisions financières		1,8	2,0
Dotations/(Reprises) nettes aux autres provisions opérationnelles		7,4	2,1
Amortissement de la Relation Clients		3,5	3,5
(Plus)/Moins-values de cessions d'immobilisations		0,6	1,7
Charges nettes liées aux options de souscription d'actions et assimilées		3,0	1,3
Coût de l'endettement financier net	Note 6	1,4	2,2
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts</b>		<b>216,6</b>	<b>198,3</b>
Impôts payés		-29,9	-34,5
Variation du besoin en fonds de roulement		11,9	22,8
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>		<b>198,7</b>	<b>186,6</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-67,0	-68,9
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,1	-
<b>Investissements d'exploitation nets</b>		<b>-66,9</b>	<b>-68,9</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		-2,0	-1,4
Encaissements liés aux cessions financières		0,1	0,2
<b>Investissements financiers nets</b>		<b>-1,9</b>	<b>-1,2</b>
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		<b>-68,8</b>	<b>-70,1</b>
Augmentation de capital		-	1,8
Augmentation de capital souscrite par des actionnaires sans contrôle		-	246,3
Achats d'actions		-2,4	-
Dividendes versés aux actionnaires		-	-45,1
Dettes envers les actionnaires		-	-11,6
Souscription de nouveaux emprunts	Note 20	-	0,2
Nouveaux contrats de location-financement	Note 20	0,1	0,2
Remboursements d'emprunts à long et à moyen terme	Note 20	-0,9	-71,1
Coût de l'endettement financier net payé		-1,4	-2,2
Autres mouvements liés aux opérations de financement		-0,1	-28,9
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>-4,6</b>	<b>89,6</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>125,3</b>	<b>206,1</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture</b>		<b>205,6</b>	<b>2,5</b>
Variation de trésorerie	Note 16	125,3	206,1
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères sur la trésorerie		-5,7	-3,0
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture</b>	<b>Note 16</b>	<b>325,2</b>	<b>205,6</b>



20.1.1.1.5 Variation des capitaux propres consolidés

(En millions d'euros)	Nombre d'actions à la clôture (en milliers)	Réserves consolidées					Résultat de l'exercice	Capitaux propres – attribuables aux propriétaires de la société mère	Capitaux propres
		Capital social	Primes	Réserves consolidées	Variations de périmètre	Ecart de conversion			
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>11,622</b>	<b>78,8</b>	<b>20,2</b>	<b>339,0</b>	<b>-189,2</b>	<b>-31,7</b>	<b>118,5</b>	<b>335,6</b>	<b>335,6</b>
* Modification de la valeur nominal de l'action	104,596	-	-	-	-	-	-	-	-
* Augmentation de capital	15,708	10,8	240,8	-	-	-	251,6	251,6	251,6
* Affectation du résultat net de l'exercice précédent				118,5			-118,5		
* Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle			-19,4	-25,7			-45,1	-45,1	-45,1
* Options de souscription d'actions et assimilées				1,3			1,3	1,3	1,3
* Variations de périmètre					-11,6		-11,6	-11,6	-11,6
* Autres				2,9			2,9	2,9	2,9
Transactions avec les actionnaires	120,304	10,8	221,4	97,0	-11,6		-118,5	199,1	199,1
* Résultat net de la période							100,4	100,4	100,4
* Autres éléments du résultat global				-10,3		4,3	-6,0	-6,0	-6,0
Total du résultat global de la période				-10,3	-	4,3	100,4	94,4	94,4
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>131,926</b>	<b>89,6</b>	<b>241,6</b>	<b>425,7</b>	<b>-200,8</b>	<b>-27,4</b>	<b>100,4</b>	<b>629,1</b>	<b>629,1</b>
* Affectation du résultat net de l'exercice précédent				100,4			-100,4		
* Options de souscription d'actions et assimilées				3,0			3,0	3,0	3,0
* Autres				-2,3			-2,3	-2,3	-2,3
Transactions avec les actionnaires				101,1			-100,4	0,7	0,7
* Résultat net de la période							103,4	103,4	103,4
* Autres éléments du résultat global				54,3		1,2	55,5	55,5	55,5
Total du résultat global de la période				54,3		1,2	103,4	158,9	158,9
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>131,926</b>	<b>89,6</b>	<b>241,6</b>	<b>581,1</b>	<b>-200,8</b>	<b>-26,2</b>	<b>103,4</b>	<b>788,7</b>	<b>788,7</b>



## 20.1.1.6 Annexes aux comptes consolidés

### **20.1.1.6.2 Préambule**

Worldline SA, Société Mère du groupe Worldline, est une société anonyme de droit français, dont le siège est situé au 80, quai Voltaire, 95879 Bezons, France. La Société est immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés à Pontoise sous le numéro 378 901 946 RCS Pontoise. Les actions Worldline SA sont cotées sur le marché Euronext Paris, sous le code ISIN FR0011981968 et ne font pas l'objet de cotation sur une autre place de marché. Worldline SA est la seule société cotée du Groupe. La société est dirigée par un conseil d'administration.

Worldline est un leader européen et un acteur mondial de référence dans le secteur des paiements et des services transactionnels. Les activités de Worldline sont organisées autour de trois axes : Services Commerçants et Terminaux, Traitements de Transactions & Logiciels de paiement et Mobilité & Services Web Transactionnels.

Worldline SA est détenue majoritairement par Atos SE, sa mère ultime, dont les actions sont cotées sur le marché Euronext Paris, sous le code ISIN FR0000051732.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 22 février 2016. Ces états financiers consolidés deviendront définitifs après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires prévue en mai 2016.

### **20.1.1.6.2 Base de préparation et principes comptables**

#### **Base de préparation des comptes consolidés**

Conformément à la réglementation européenne n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés au 31 décembre 2015 ont été établis conformément aux normes comptables internationales, telles qu'approuvées par l'Union Européenne au 31 décembre 2015. Les normes internationales comprennent les « International Financial Reporting Standards » (IFRS) publiées par l'« International Accounting Standards Board » (IASB), les « International Accounting Standards » (IAS), les interprétations du « Standing Interpretations Committee » (SIC) et de l'« International Financial Reporting Interpretations Committee » (IFRIC).

Les principes comptables appliqués par le Groupe sont conformes à ces normes et interprétations qui sont consultables sur : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Au 31 décembre 2015, les normes comptables et interprétations approuvées par l'Union Européenne sont identiques aux normes et interprétations d'application obligatoire publiée par l'« International Accounting Standards Board » (IASB). Par conséquent, les états financiers du Groupe sont préparés selon les normes IFRS et interprétations telles que publiées par l'IASB.

Les interprétations et les amendements aux normes en vigueur qui ont été publiés et qui sont d'application obligatoire pour le groupe à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2015 n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés :

- L'application rétrospective de l'interprétation IFRIC 21, qui précise les critères de comptabilisation d'un passif lié au paiement des taxes, autres que l'impôt sur le résultat, n'a pas eu d'effet significatif sur les comptes de résultat consolidé des années 2014 et 2015. L'effet de l'interprétation IFRIC 21 sur les capitaux propres du groupe au 1er janvier 2014 et au 1er janvier 2015 n'a fait l'objet d'aucun retraitement ;
- Amendement à IAS 19 – Régimes à prestations définies : contributions des membres du personnel ;
- Améliorations annuelles des IFRS (2010-2012) – diverses normes ;
- Améliorations annuelles des IFRS (2011-2013) – diverses normes.

De nouvelles normes et amendements de normes publiés au cours de l'exercice 2015 entreront en vigueur pour les exercices ouverts après le 1er janvier 2015. Bien que leur adoption anticipée soit



permise, les nouvelles normes et les amendements de normes suivants n'ont pas été appliqués pour la préparation de ces états financiers consolidés.

Nouvelles normes ou amendements	Résumé des dispositions	Impact potentiel sur les états financiers consolidés
<i>IFRS 9 Instruments financiers</i>	<p>Publiée en juillet 2014, IFRS 9 remplace IAS 39 « <i>Instruments financiers : comptabilisation et évaluation</i> ». La norme IFRS 9 introduit de nouvelles dispositions pour le classement et l'évaluation des instruments financiers, y compris un nouveau modèle de calcul des pertes de valeur sur actifs financiers, et de nouvelles dispositions relatives à la comptabilité générale de couverture. Elle reprend également les dispositions relatives à la comptabilisation et à la décomptabilisation des instruments financiers d'IAS 39.</p> <p>IFRS 9 sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et une application anticipée est autorisée.</p>	<p>Le groupe Worldline prévoit un impact limité lié l'application d'IFRS 9 sur ses états financiers consolidés.</p>
<i>IFRS 15 Revenus des contrats avec les clients</i>	<p>IFRS 15 constitue le cadre de référence permettant de déterminer si des revenus doivent être comptabilisés, pour quel montant et à quelle date. Cette nouvelle norme remplace les dispositions existantes sur la comptabilisation du revenu, notamment IAS 18, « <i>Produits des activités ordinaires</i> », IAS 11 « <i>Contrats de construction</i> » et IFRIC 13 « <i>Programmes de fidélisation de la clientèle</i> ».</p> <p>IFRS 15 sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et en application anticipée est autorisée.</p>	<p>Le groupe Worldline étudie actuellement les éventuels impacts de l'application de la norme IFRS15 sur ses états financiers consolidés.</p>

Il n'est pas attendu d'impact significatif de ces autres normes et amendements de normes publiés en 2015 et d'application non obligatoire à l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et potentiellement applicables aux comptes consolidés du groupe. :

- Amendements à IFRS 11 : Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 – Clarification sur les modes d'amortissement acceptables;
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 – ventes ou apports d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise;
- Amendements à IAS 1 – Initiative Informations à fournir;
- Améliorations annuelles des IFRS (2012-2014) – diverses normes;

Les états financiers consolidés sont présentés dans la devise fonctionnelle du Groupe, en euros. Tous les montants sont présentés en millions d'euros avec une décimale.

Les règles énoncées ci-dessous ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés dans ce rapport.

## **Estimations comptables et jugements**

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, la Direction émet des jugements et utilise des estimations et des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date d'arrêté. Les estimations, hypothèses et jugements qui pourraient entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et passifs sont essentiellement liés aux éléments suivants :

### Les tests de dépréciation du goodwill

Le goodwill fait l'objet de tests de dépréciation au minimum annuellement, conformément aux principes comptables énoncés ci-après. Les valeurs recouvrables des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondent à la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilité ou de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les calculs nécessitent l'utilisation d'estimations telles que décrites en Note 10 Goodwill des états financiers.

### La reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts liés aux contrats à long terme

Le chiffre d'affaires et les coûts associés, y compris les pertes à terminaison prévues, sont évalués conformément aux principes comptables exposés ci-après. Les coûts totaux prévus des contrats sont fondés sur des hypothèses opérationnelles telles que des prévisions d'activité ou des écarts de coûts qui ont une incidence directe sur le niveau de chiffre d'affaires et les éventuelles pertes à terminaison comptabilisées.

### La capitalisation des frais de développement

Le groupe reconnaît à l'actif les frais de développement qui correspondent à des solutions techniques développées spécifiquement pour des clients ou disponibles pour les clients du groupe. Le critère de reconnaissance de ces actifs requiert un certain jugement et une vision globale des coûts pouvant être capitalisés. Ces frais de développement capitalisés sont amortis sur la durée de vie moyenne estimée de l'actif (cf. Note sur les principes comptables « Immobilisations incorporelles autres que le goodwill » et la note 11 « Immobilisations incorporelles »).

## **Méthode de consolidation**

### Filiales

Les filiales sont toutes des entités dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle. Le contrôle se caractérise par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, généralement mais pas systématiquement accompagné de la détention de plus de la moitié des droits de vote. L'existence et les effets des droits de votes potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles, le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes de direction et l'existence de droits de veto sont autant d'éléments pris en compte pour déterminer si le Groupe contrôle une entité. Les filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à partir de la date où ce contrôle cesse d'exister.

### Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sans pour autant les contrôler exclusivement ou conjointement. En général, le Groupe détient entre 20% et 50% de droits de vote, bien que cela ne soit pas systématique. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées par mise en équivalence.



## **Conversion des états financiers en monnaie étrangère**

Les actifs et les passifs des sociétés situées à l'extérieur de la zone euro sont convertis au taux de change de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de change moyen de la période. Les écarts de conversion du bilan et du compte de résultat proviennent des variations de taux de change qui sont identifiées comme élément du résultat global sous l'intitulé « Ecart de conversion ».

Dans le cadre de l'acquisition d'une société située à l'extérieur de la zone euro, le goodwill et les ajustements de juste valeur sont considérés comme des actifs et des passifs de cette société et convertis en euros au taux de change de clôture.

Le Groupe ne consolide aucune entité exerçant une activité dans une économie hyper inflationniste.

## **Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères**

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle au taux de change des jours des transactions. Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion au taux de change de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique « Autres produits et charges financiers », sauf si la comptabilité de couverture est appliquée.

## **Reconnaissance du chiffre d'affaires**

### Services

Les activités de services constituent la majeure partie du chiffre d'affaires du Groupe.

Le chiffre d'affaires découlant des activités transactionnelles, notamment dans le domaine des paiements, est reconnu au cours de la période durant laquelle le traitement a été achevé.

Le produit des abonnements est comptabilisé linéairement sur la durée du contrat.

Le chiffre d'affaires pour les projets de développement et / ou de migration plateformes avec des clients sont reconnus au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon le degré d'avancement, lorsque le résultat à terminaison peut être déterminé de manière fiable. L'avancement est déterminé par comparaison des coûts cumulés engagés, à une date donnée, aux coûts totaux prévus du contrat. Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan sous la rubrique « Clients et comptes rattachés » pour la part des produits à recevoir et en « Autres passifs courants » pour la part des produits constatés d'avance. Lorsque le résultat d'un contrat au forfait ne peut être estimé de façon fiable, le chiffre d'affaires n'est reconnu que dans la limite des coûts du contrat encourus qui seront probablement recouvrables.

Les revenus relatifs aux autres services effectués pour le compte de clients sont reconnus au moment de l'achèvement de la prestation de service.

Le Groupe est amené à signer des contrats de services à éléments multiples, pouvant correspondre à une combinaison de différents services. Le chiffre d'affaires est reconnu de manière séparée pour chacun des éléments lorsqu'ils sont identifiables séparément. Un ensemble de contrats est regroupé et traité comme un seul et unique contrat, lorsque cet ensemble de contrats est négocié comme un marché global, que les contrats sont si étroitement liés qu'ils font, de fait, partie d'un projet unique avec une marge globale et que les contrats sont exécutés simultanément ou à la suite l'un de l'autre, sans interruption.

Le Groupe effectue, de manière régulière et dans certaines circonstances particulières, des analyses de rentabilité des contrats de services afin de déterminer si les dernières estimations de chiffres d'affaires, de coûts et d'avancement nécessitent d'être révisées. Si, ces estimations montrent qu'un contrat sera déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée immédiatement couvrant la perte dans son intégralité.



## Vente de terminaux

Les revenus de la vente de terminaux de paiement installés par le personnel technique de l'entreprise sont reconnus au moment de l'installation. Dans le cas où les terminaux de paiement sont uniquement livrés à un grossiste, les revenus de leur vente ne sont reconnus qu'au moment de la livraison des biens, conformément à l'incoterm convenu.

Les revenus de la location de terminaux aux commerçants sont reconnus linéairement sur la durée du contrat. Une reconnaissance identique des revenus découlant des contrats d'entretien et de maintenance a été appliquée, c'est-à-dire un étalement sur la durée du contrat.

## Agent

Lorsque le Groupe agit comme un agent entre le client et le fournisseur, le chiffre d'affaires est comptabilisé net des facturations des fournisseurs. Les indicateurs généralement considérés pour déterminer si le Groupe agit ou non comme un agent sont notamment la responsabilité contractuelle vis-à-vis du client, la responsabilité du risque de crédit et du risque de niveau de service et la valeur ajoutée apportée aux prestations ou aux produits du fournisseur.

Le chiffre d'affaires de la division « Services Commerçants & Terminaux » est présenté net des commissions d'interchange bancaires perçues pour le compte des émetteurs de cartes.

## **Marge opérationnelle et Excédent Brut Opérationnel (EBO)**

La marge opérationnelle reflète les opérations récurrentes du Groupe et exclut donc les produits et charges opérationnels inhabituels conformément à la recommandation de l'ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2013-03 relative à la présentation des états financiers émise le 7 novembre 2013.

L'Excédent Brut Opérationnel se base sur la marge opérationnelle minorée des éléments sans impact sur les flux de trésorerie et exclut donc les dotations aux amortissements et dotations nettes aux provisions.

## **Autres produits et charges opérationnels**

Les « Autres produits et charges opérationnels » sont constitués des produits et charges qui sont inhabituels, et peu fréquents. Ils sont présentés après la marge opérationnelle.

Les dotations et reprises de provisions pour réorganisation et rationalisation et coûts associés sont classées dans le compte de résultat en fonction de leur nature :

- Les réorganisations directement liées aux activités opérationnelles sont classées en marge opérationnelle ;
- Les réorganisations liées aux regroupements d'entreprises ou considérées comme des plans inhabituels et peu fréquents sont classées en « Autres charges opérationnelles » ;
- Si un plan de réorganisation est comptabilisé en « Autres charges opérationnelles », les dépenses de rationalisation et coûts associés sur les locaux et bâtiments, relatives au plan, sont également présentées en « Autres charges opérationnelles ».

Les « Autres produits et charges opérationnels » incluent également les litiges majeurs, les plus et moins-values de cessions sur immobilisations corporelles et incorporelles, les pertes de valeur des actifs non financiers, l'amortissement des relations clients et brevets et tout autre produit ou charge considéré comme inhabituel et peu fréquent.

## **Impôts courants et différés**

La charge d'impôts correspond aux impôts exigibles à payer et aux impôts différés. Un impôt différé est calculé sur toutes les différences temporaires entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et passifs, selon la méthode du report variable. L'impôt différé est évalué en utilisant le taux d'imposition officiel qui sera en vigueur à la date de clôture de l'exercice où les différences temporaires se résorberont.



En cas de variation des taux d'impôts, les impôts différés sont ajustés en contrepartie du compte de résultat sauf si les variations concernent des éléments comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » ou directement en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés au niveau d'une même entité fiscale lorsqu'elle a le droit de compenser les montants ainsi comptabilisés. Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporaires et aux pertes fiscales reportables sont comptabilisés lorsqu'ils sont considérés comme étant recouvrables pendant leur période de validité, en tenant compte d'informations historiques et prévisionnelles.

Les impôts différés passifs sur les différences temporaires liées au goodwill sont comptabilisés dans la mesure où les différences temporaires ne résultent pas de la comptabilisation initiale du goodwill.

Les impôts différés actifs sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par an à la clôture, sur la base des données à fin décembre, des données budgétaires et des données issues des tests de dépréciation.

### **Résultat par action**

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net (attribuable aux propriétaires de la Société Mère) par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Les actions propres ne sont pas prises en compte pour le calcul du résultat par action de base ou dilué.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net (attribuable aux propriétaires de la Société Mère), ajusté du coût financier (net d'impôt) des instruments de dette dilutifs éventuels, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, majoré du nombre moyen d'actions qui, selon la méthode du rachat d'actions, auraient été émises si des instruments dilutifs éventuels avaient été convertis.

### **Regroupements d'entreprises et goodwill**

Un regroupement d'entreprises peut impliquer l'achat des titres d'une autre entité, l'achat de l'actif net d'une autre société ou l'achat de tout ou partie des éléments d'actifs nets d'une autre entité qui, ensemble, constituent une ou plusieurs activités.

Les contrats de services majeurs avec transfert d'effectifs et d'actifs, qui permettent au Groupe de développer ou d'améliorer de manière significative sa position concurrentielle au sein d'un secteur d'activité ou d'une zone géographique, sont comptabilisés comme des regroupements d'entreprises.

#### Evaluation des actifs et passifs de sociétés nouvellement acquises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée en échange du contrôle de l'entité acquise se définit comme étant la juste valeur à la date d'acquisition des actifs transférés par le Groupe, des passifs repris par le Groupe à l'égard des anciens propriétaires de l'entité acquise, et des parts de capitaux propres émises par le Groupe.

Les coûts liés à l'acquisition sont exclus de la contrepartie transférée et sont inscrits en charge lorsqu'ils sont encourus.

Lors de la première consolidation, l'ensemble des actifs, passifs et passifs éventuels de la société acquise est estimé à sa juste valeur.

#### Goodwill

Le goodwill représente l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, des participations ne donnant pas le contrôle et de la juste valeur des participations antérieurement détenues par l'acquéreur dans l'entité acquise sur le montant net des actifs et passifs identifiables repris à date d'acquisition. Si le montant net des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition, après réévaluation, est supérieur à la somme de la contrepartie transférée, des participations ne donnant pas le contrôle et de la juste valeur des participations antérieurement détenues par l'acquéreur dans l'entité acquise, la différence est reconnue immédiatement en produit au compte de résultat.



Le goodwill est alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) pour les besoins des tests de dépréciation. Le goodwill est affecté aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et représentent au sein du Groupe le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne.

Une UGT se définit comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Les UGT correspondent aux lignes de services définies par IFRS 8.

La valeur recouvrable d'une UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur, diminuée des coûts de la vente, et sa valeur d'utilité déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Quand la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur doit être comptabilisée en résultat opérationnel.

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an par comparaison de sa valeur comptable et de sa valeur recouvrable à la date de clôture sur la base des données de décembre et de projections de flux de trésorerie basées sur les données budgétaires couvrant une période de trois ans. La fréquence du test peut être plus courte si des événements ou circonstances indiquent que la valeur comptable n'est pas recouvrable. De tels événements ou circonstances incluent mais ne se limitent pas à :

- Un écart significatif de la performance économique de l'actif en comparaison avec le budget ;
- Une dégradation significative de l'environnement économique de l'actif ;
- La perte d'un client majeur ;
- La croissance significative des taux d'intérêt.

### **Immobilisations incorporelles autres que le goodwill**

Les immobilisations incorporelles autres que le goodwill sont principalement constituées de logiciels et de licences d'utilisation acquis directement par le Groupe, de logiciels et de relations clients acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, ainsi que des coûts internes de développement de solutions informatiques.

Aucune immobilisation incorporelle résultant de travaux de recherche (ou d'une phase de recherche sur un projet interne) n'est reconnue. Les dépenses engagées au titre de la recherche (ou dans le cadre de phase de recherche de projet interne) sont reconnues en charges lorsqu'elles sont encourues.

Une immobilisation incorporelle résultant de travaux de développement (ou d'une phase de développement sur projet interne) peut être reconnue si et seulement si une entité peut démontrer l'ensemble des éléments suivants :

- La capacité technique à réaliser l'immobilisation incorporelle pour l'utiliser ou la vendre,
- L'intention et la capacité d'achever le développement du logiciel et de l'utiliser ou de le vendre,
- La capacité à utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
- La probabilité que des avantages économiques futurs résultent de l'utilisation cette immobilisation incorporelle doit être démontrée,
- La disponibilité de ressources techniques, financières ou autres adéquates à la réalisation de l'immobilisation incorporelle, et
- La capacité de mesurer de manière fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle durant sa phase de développement.

Les frais de développement immobilisés correspondent à des actifs développés pour l'utilisation propre du groupe, à des projets d'application spécifique pour des clients ou à des solutions technologiques innovantes mises à la disposition d'un groupe de clients. Ces projets font l'objet d'une analyse au cas par cas pour s'assurer qu'ils répondent bien aux critères de capitalisation. Ne sont capitalisés que les coûts de développement directement attribuables nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation afin qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par la direction.



Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur une durée comprise entre 3 et 12 ans pouvant se décomposer en 2 catégories :

- Pour les développements relatifs à des activités à cycle court ou liés à des contrats à courte durée, la période d'amortissement se situe entre 3 et 7 ans.
- Pour les développements basés sur des technologies à lente obsolescence et utilisés sur des activités à cycle long et des contrats de longue durée, la durée d'amortissement est de 5 à 12 ans avec un scénario standard de 7 ans. C'est le cas notamment des plateformes de paiement mutualisées.

Les relations clients comptabilisées lors d'un regroupement d'entreprises selon la norme IFRS 3 sont évaluées selon la méthode dite de l'*excess earnings*, qui consiste à effectuer la somme des marges opérationnelles futures attribuables aux contrats, après impôt et rémunération des actifs de support.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité attendue, en marge opérationnelle. Les relations clients et les brevets acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont amortis de façon linéaire sur leur durée d'utilité attendue qui n'excède généralement pas 10 ans. L'amortissement correspondant est comptabilisé en autres charges opérationnelles.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur les durées d'utilité attendues suivantes :

- |                                  |            |
|----------------------------------|------------|
| • Constructions                  | 20 ans     |
| • Agencements et installations   | 5 à 10 ans |
| • Matériel informatique          | 3 à 5 ans  |
| • Matériel de transport          | 4 ans      |
| • Matériel et mobilier de bureau | 5 à 10 ans |

### **Contrats de location**

Les contrats de location d'actifs pour lesquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location-financement. Les actifs ainsi loués sont capitalisés au début du contrat à la valeur la plus faible entre leur juste valeur et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les actifs acquis dans le cadre de contrats de location financement sont amortis sur leur durée d'utilité ou sur la durée du contrat si celle-ci est plus courte.

Le passif correspondant à payer au bailleur est inscrit à l'état consolidé de la situation financière comme dette découlant d'un contrat de location-financement. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement de la dette découlant du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont comptabilisées directement en résultat à moins qu'elles ne soient directement attribuables à un actif qualifié; dans ce cas, elles sont capitalisées selon la méthode générale utilisée par le Groupe pour la comptabilisation des coûts d'emprunt.

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre de ces sont comptabilisés en charge de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

Les contrats de location de terminaux de paiement sont des contrats de location simple dont le chiffre d'affaires est reconnu conformément aux principes exposés dans cette note (cf. § « Reconnaissance du chiffre d'affaires »).

### **Pertes de valeur des actifs autres que le goodwill**

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Groupe revoit les valeurs



comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles afin de déterminer s'il existe une quelconque indication que ces actifs aient subi une perte de valeur.

S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, le Groupe évalue la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Si un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé, les actifs de support sont aussi affectés à des unités génératrices de trésorerie prises individuellement; sinon, ils sont affectés au plus petit groupe d'unités génératrices de trésorerie pour lequel un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable.

### **Actifs financiers non courants**

Les actifs financiers non courants sont comptabilisés à la date de transaction.

Les cessions d'actifs financiers pour lesquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs transférés ne satisfont pas aux critères nécessaires à la décomptabilisation. Une dette est comptabilisée pour la contrepartie financière reçue. Les actifs transférés et la dette financière sont évalués à leur coût amorti.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont composés des participations non consolidées. Ils sont mesurés à la juste valeur et les variations de juste valeur sur de tels actifs sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, le cumul des ajustements de juste valeur comptabilisés en autres éléments du résultat global est porté au compte de résultat. Pour les titres cotés sur un marché actif, la juste valeur correspond à la valeur boursière. Lorsqu'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est généralement définie en fonction des critères financiers appropriés à la situation spécifique du titre. Lorsque la juste valeur de ces actifs financiers n'est pas déterminable de manière fiable, ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

En général, les prêts sont classés dans les actifs financiers non courants à l'exception des montants en transit dans le cadre des activités de paiement qui figurent en trésorerie et équivalents de trésorerie pour la valeur nette entre les sommes collectées et celles à reverser aux bénéficiaires. Les prêts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur puis, ultérieurement, à leur coût amorti.

### **Actifs et des passifs courants**

#### Règles de présentation des actifs et des passifs courants

Les actifs et les passifs courants sont ceux que le Groupe s'attend à réaliser, consommer ou régler durant le cycle d'exploitation normal, lequel peut s'étendre au-delà des douze mois suivant la clôture de l'exercice. Tous les autres actifs et passifs sont non courants. Les actifs et les passifs courants à l'exclusion de la part à court terme des emprunts, des créances financières et des provisions constituent le besoin en fonds de roulement du Groupe.

#### Stocks

Les stocks comptabilisés dans le poste « Autres actifs courants », essentiellement stocks de terminaux, sont évalués au plus faible de leurs coûts et de leurs valeurs nettes de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré et comprend les coûts d'acquisition des stocks et les frais accessoires.



## Créances clients

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur puis, ultérieurement, à leur coût amorti. La valeur nominale représente habituellement la juste valeur initiale des créances clients.

Dans le cas d'un paiement différé à plus d'un an, les créances clients sont actualisées si l'effet de cette actualisation est significatif. Le cas échéant, une provision est constituée de manière individuelle pour prendre en compte d'éventuelles difficultés de recouvrement.

## **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de dépôts bancaires et des valeurs mobilières de placement. Ces valeurs mobilières de placement doivent être convertibles à court terme en liquidités en un montant connu et ne doivent être exposés à aucun risque significatif de perte de valeur. Ils sont détenus afin de faire face aux engagements de trésorerie à court terme et ont une maturité courte, en général 3 mois ou moins à compter de leur date d'acquisition. Certains instruments tels que les dépôts à terme, qui ont dès l'origine une maturité plus longue mais autorisent les retraits anticipés et font l'objet d'une garantie de capital, peuvent également être classés en équivalents de trésorerie dans certaines circonstances. Les SICAV monétaires sont évaluées à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont enregistrées dans le résultat en « Autres produits et charges financiers ».

Pour les entités ayant souscrit à l'accord de convention de trésorerie du groupe, les positions bilancielle de disponibilités et de découverts bancaires relative à cet accord sont globalisées et seule la position nette créditrice ou débitrice est présentée dans le bilan consolidé du groupe.

## **Passifs financiers**

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur nette des frais d'émission. Les emprunts sont ultérieurement valorisés à leur coût amorti. Le calcul du taux d'intérêt effectif prend en compte les paiements d'intérêts et l'amortissement des frais d'émission.

Les frais d'émission d'emprunts sont amortis en charges financières sur la durée de vie de l'emprunt. La valeur résiduelle des frais d'émission d'emprunts remboursés par anticipation est comptabilisée en charge de l'exercice au cours duquel le remboursement intervient.

Les découverts bancaires sont enregistrés dans la partie courante des emprunts.

## **Régimes de retraite et autres avantages à long terme**

Les régimes d'avantages sociaux octroyés par le Groupe comportent des plans à cotisations définies et des plans à prestations définies. Les charges liées aux régimes à cotisations définies sont constatées au compte de résultat du Groupe sur la base des cotisations versées ou dues au titre de l'exercice où les services afférents ont été rendus par les bénéficiaires.

L'évaluation des engagements du Groupe au titre des régimes à prestations définies s'effectue sur la base d'une méthode actuarielle unique dite des unités de crédit projetées. Cette méthode repose sur des hypothèses spécifiques, détaillées en Note 18 « Régimes de retraites et autres avantages à long terme », qui sont périodiquement mises à jour, en liaison étroite avec les actuaires externes du Groupe.

Les actifs du régime généralement constitués au sein d'entités légales séparées sont évalués à leur juste valeur, mesurée en date de clôture. Leur juste valeur est déterminée sur la base d'évaluations externes fournies par les dépositaires et gestionnaires de fonds de retraite et sujettes à d'autres vérifications complémentaires lorsque le Groupe le juge nécessaire.

D'un exercice à l'autre, les différences entre d'une part les passifs anticipés et leurs montants réestimés, d'autre part le niveau attendu des actifs dédiés et leur niveau réel, constituent les écarts actuariels. Ces écarts peuvent provenir de changements d'hypothèses actuarielles ou d'écarts d'expérience créés par la non-réalisation, au cours de l'exercice, des hypothèses retenues à la fin de l'exercice précédent. Tous les écarts actuariels générés sur la période sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».



Le coût des régimes de retraite et des autres avantages à long terme est reconnu en « Marge opérationnelle », à l'exception de la charge d'intérêt sur les engagements nets qui est comptabilisée en « Autres produits et charges financiers ».

### **Paiements fondés sur des actions**

Des options de souscription d'actions représentant des paiements fondés sur des actions, dénoués en instruments de capitaux propres, sont régulièrement attribués aux dirigeants et à certains employés. Ces transactions sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle binomial de valorisation des options et en tenant compte d'hypothèses de rotation du personnel et d'atteinte de condition de performance. Les variations de juste valeur des options après la date d'attribution n'ont aucun impact sur la valorisation initiale. La juste valeur des options est comptabilisée linéairement en « Charges de personnel » pendant la période d'acquisition des droits, en contrepartie des capitaux propres.

Les plans d'actionnariat salarié permettent aux employés de souscrire à des actions du Groupe à un prix incluant une décote. Les actions sont soumises à une période d'incessibilité. La méthode d'évaluation de la charge de ces plans prend en compte :

- Le prix d'exercice correspondant à la moyenne des 20 derniers cours d'ouverture de bourse précédant la date d'attribution ;
- La décote octroyée aux salariés ;
- Le nombre d'actions gratuites attribuées en fonction des souscriptions individuelles ;
- L'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de restriction dans la mesure où cela affecterait le prix que paierait un intervenant du marché bien informé et consentant pour ces actions ; et
- La date d'attribution des droits qui est la date d'annonce du plan et de ses conditions générales  
(y compris le prix d'exercice) aux salariés.

Cf. Note 3 « Charges de personnel ».

### **Provisions**

Des provisions sont comptabilisées si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique, réglementaire, contractuelle ou implicite) résultant d'événements passés ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant peut être estimé de manière fiable.

### **20.1.1.6.3 Notes aux comptes consolidés**

#### **Note 1 Evènements significatifs de l'année**

Le Groupe Worldline a annoncé le 3 novembre 2015 un accord avec le groupe Equens en vue de renforcer son leadership paneuropéen dans les services de paiement. Equens est un prestataire majeur de services de paiement en Europe, basé à Utrecht, aux Pays-Bas, dont le chiffre d'affaire 2015 est estimé à environ 305 millions d'euros<sup>1</sup>. Cette opération donnera au groupe Worldline ainsi élargi, une implantation paneuropéenne très étendue, avec des positions de leader et une présence commerciale forte dans des pays clefs (France, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Italie, Scandinavie).

Cette opération est structurée en deux volets :

- Une transaction en titres pour l'activité de Traitement de Transactions de Paiement, par fusion des activités respectives des deux entreprises en Europe pour créer "Equens Worldline Company", qui sera contrôlée à 63,6 % par Worldline et à 36,4 % par les actionnaires actuels d'Equens ;
- Une transaction en numéraire pour l'activité Acquisition Commerçants, où le groupe Worldline achètera 100 % de PaySquare à Equens pour 72 millions d'euros.

Dans le cadre de l'accord entre actionnaires, à partir de 2017, Worldline bénéficiera notamment de droits de préemption au cas où un actionnaire minoritaire d'Equens Worldline Company déciderait de vendre sa participation, et aussi d'une option d'achat, exerçable en trésorerie ou en actions, au plus tôt en 2019, portant sur toutes les actions détenues par les actionnaires minoritaires.

La clôture de cette opération est prévue au cours du second trimestre de 2016 et n'est donc pas reflétée dans les comptes 2015 de Worldline.

#### **Note 2 Information sectorielle par ligne de service**

Les résultats des secteurs opérationnels présentés sont basés sur la présentation du reporting interne qui est régulièrement revu par le principal décideur opérationnel puis réconcilié au résultat du Groupe. Le principal décideur opérationnel, qui est en charge de l'allocation des ressources et de l'évaluation de la performance des secteurs opérationnels, a été identifié comme étant le Directeur Général qui prend les décisions stratégiques.

Le reporting interne est défini par lignes de services (Services commerçants & Terminaux, Traitements de Transactions & Logiciels de Paiement et Mobilité & Services Web Transactionnels). Ces lignes de services ont été désignées par le Groupe comme les axes principaux d'analyse par le Directeur Général. Par conséquent, le Groupe présente les lignes de services comme secteurs opérationnels. Chaque ligne de services est dirigée par un membre dédié du Comité Exécutif.

Les indicateurs du compte de résultat ainsi que les actifs ont été alloués conformément à ces secteurs opérationnels par ligne de services. Pour l'EBO, la partie des coûts relative aux coûts de structure centrale n'a pas été allouée par ligne de service. Les actifs du groupe, les actifs partagés qui ne sont pas alloués par ligne de service se rapportent principalement à l'infrastructure partagée délivrant des prestations mutualisées aux trois lignes de services.

---

<sup>1</sup> Net des frais d'interchange et en prenant en compte les termes contractuels des contrats renouvelés avec les actionnaires principaux d'Equens



Le principal décideur opérationnel a organisé les segments opérationnels de la manière suivante :

Segments opérationnels	Divisions commerciales	Zones géographiques
Services Commerçants & Terminaux	Acquisition Commerçants, Cartes Privatives et Programmes de Fidélisation, Services en Ligne, Terminaux de paiement	Belgique, France, Allemagne, Inde, Luxembourg, Espagne, Pays-Bas et Royaume-Uni.
Traitement de transactions & logiciel de paiement	Traitements Emetteurs, Traitements Acquéreurs, Services de Banque en Ligne, Licences de Logiciel de Paiement	Belgique, Chine, France, Allemagne, Hong Kong, Inde, Indonésie, Malaisie, Singapour, Espagne, Taiwan et Pays-Bas.
Mobilité & Services Web Transactionnels	Services Numériques pour les Gouvernements et les Services Publics, Services de billetterie Electronique, e-Consommateur & Mobilité	Argentine, Autriche, Belgique, Chili, France, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni.

Les transferts et les transactions entre les différents segments sont effectués aux conditions commerciales normales qui s'appliqueraient également pour les tierces parties non liées.

Aucun contrat ne génère plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe.

L'information relative aux segments opérationnels pour la période est la suivante :

(En millions d'euros)	Services Commerçants & Terminaux	Traitement de transactions & logiciel de paiement	Mobilité & Services Web Transactionnels	Total Groupe
<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>				
<b>Chiffre d'affaires par ligne de services</b>	<b>401,9</b>	<b>413,8</b>	<b>411,3</b>	<b>1 227,0</b>
% du chiffre d'affaires	32,8%	33,7%	33,5%	100,0%
<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>				
<b>Chiffre d'affaires par ligne de services</b>	<b>373,8</b>	<b>396,1</b>	<b>379,4</b>	<b>1 149,3</b>
% du chiffre d'affaires	32,5%	34,5%	33,0%	100,0%

Le chiffre d'affaires de la division « Services Commerçants & Terminaux » est présenté net des commissions d'interchange bancaires perçues pour le compte des émetteurs de cartes.

(En millions d'euros)	Services Commerçants & Terminaux	Traitement de transactions & logiciel de paiement	Mobilité & Services Web Transactionnels	Structure centrale	<b>Total Groupe</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>					
<b>Excédent Brut Opérationnel (EBO) par ligne de services</b>	<b>77,8</b>	<b>107,7</b>	<b>68,3</b>	<b>(18,5)</b>	<b>235,3</b>
% du chiffre d'affaires	19,4%	26,0%	16,6%	-1,5%	19,2%
<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>					
<b>Excédent Brut Opérationnel (EBO) par ligne de services</b>	<b>80,8</b>	<b>99,6</b>	<b>51,9</b>	<b>(17,2)</b>	<b>215,1</b>
% du chiffre d'affaires	21,6%	25,2%	13,7%	-1,5%	18,7%

L'Excédent Brut Opérationnel (EBO) représente la performance opérationnelle sous-jacente des activités courantes et est déterminé de la manière suivante:

(En millions d'euros)	<b>Exercice 2015</b>	<b>Exercice 2014</b>
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>174,9</b>	<b>170,3</b>
+ Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	50,8	43,6
+ Valeur nette des immobilisations cédées/mises au rebut	0,7	1,2
+ Charge d'option de souscription d'actions	3,0	1,3
+/- Dotations/(Reprises) nettes aux provisions pour retraite	5,2	2,0
+/- Dotations/(Reprises) nettes aux provisions	0,6	-3,3
<b>EBO</b>	<b>235,3</b>	<b>215,1</b>

Les actifs non courants détaillés ci-dessus par ligne de services sont réconciliés avec le total actif comme suit :

	Services Commerçants & Terminaux	Traitement de transactions & logiciel de paiement	Mobilité & Services Web Transactionnels	Partagés (non alloués) *	<b>Total Groupe</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>					
<b>Total des immobilisations par ligne de service</b>	<b>292,1</b>	<b>159,9</b>	<b>51,7</b>	<b>66,3</b>	<b>570,0</b>
<b>Goodwill</b>	<b>221,0</b>	<b>132,1</b>	<b>27,0</b>	-	<b>380,1</b>
% du goodwill groupe	58,1%	34,8%	7,1%	-	100,0%
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>59,6</b>	<b>26,1</b>	<b>19,6</b>	<b>18,4</b>	<b>123,7</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>11,5</b>	<b>1,7</b>	<b>5,1</b>	<b>47,9</b>	<b>66,2</b>

(\* ) Une partie des immobilisations incorporelles et corporelles n'est pas imputable directement à une ligne de service car ce sont des éléments d'actifs mutualisés et partagés entre les trois lignes de services.



	Services Commerçants & Terminaux	Traitement de transactions & logiciel de paiement	Mobilité & Services Web Transactionnels	Partagés (non alloués) *	Total Groupe
<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>					
<b>Total des immobilisations par ligne de service</b>	<b>278,0</b>	<b>147,7</b>	<b>51,8</b>	<b>74,9</b>	<b>552,4</b>
<b>Goodwill</b>	<b>219,3</b>	<b>129,3</b>	<b>26,2</b>	<b>-</b>	<b>374,8</b>
% du goodwill groupe	58,5%	34,5%	7,0%	-	100,0%
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>50,6</b>	<b>17,8</b>	<b>15,0</b>	<b>21,6</b>	<b>105,0</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>8,1</b>	<b>0,6</b>	<b>10,6</b>	<b>53,3</b>	<b>72,6</b>

(\*) Une partie des immobilisations incorporelles et corporelles n'est pas imputable directement à une ligne de service car ce sont des éléments d'actifs mutualisés et partagés entre les trois lignes de services.

L'information géographique pour la période est la suivante :

(En millions d'euros)	France	Benelux	Allemagne & CEE	Royaume- Uni	Amérique du Sud & Espagne	Asie	Total Groupe
<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>							
<b>Chiffre d'affaires par zone géographique</b>	<b>427,3</b>	<b>356,5</b>	<b>128,8</b>	<b>161,4</b>	<b>82,7</b>	<b>70,3</b>	<b>1 227,0</b>
% du chiffre d'affaires	34,8%	29,1%	10,5%	13,2%	6,7%	5,7%	100,0%
<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>							
<b>Chiffre d'affaires par zone géographique</b>	<b>415,0</b>	<b>331,0</b>	<b>122,1</b>	<b>151,3</b>	<b>72,3</b>	<b>57,7</b>	<b>1 149,3</b>
% du chiffre d'affaires	36,1%	28,8%	10,6%	13,2%	6,3%	5,0%	100,0%

Les actifs non courants sont principalement constitués des goodwill et des frais de développement capitalisés, non affectables par géographie car ils bénéficient chacun à plusieurs zones géographiques à la fois. Le reste est constitué des immobilisations corporelles qui ne sont pas significatives.

Par conséquent, il n'est pas pertinent d'indiquer l'information des actifs non courants par géographie.

### Note 3 Charges de personnel

(En millions d'euros)	Exercice 2015	% du chiffre d'affaires	Exercice 2014	% du chiffre d'affaires
Salaires & Charges sociales	-491,2	40,0%	-464,0	40,4%
Taxes, formation, intéressement et participation	-4,5	0,4%	-7,7	0,7%
Charges relatives à des paiements fondés sur des actions (Dotations) / Reprises nettes aux provisions pour charges de personnel	-3,0	0,2%	-1,3	0,1%
(Dotations) / Reprises nettes aux provisions pour engagements de retraite	-0,1	0,0%	0,3	-
	-5,2	0,4%	-2,0	0,2%
<b>Total</b>	<b>-504,1</b>	<b>41,1%</b>	<b>-474,7</b>	<b>41,3%</b>

L'augmentation nette des provisions pour engagements de retraite est principalement liée au transfert d'effectif d'Atos intervenu au cours de l'exercice 2015 et qui a engendré un ajustement sur la provision de 1,4 million d'euros.

### Paiements fondés sur des actions

La charge de 3,0 millions d'euros (contre 1,3 million d'euros en 2014) enregistrée en marge opérationnelle au titre des paiements fondés sur des actions est liée aux plans de stock-options 2015 et 2014 ainsi que du précédent plan d'actions gratuites Atos.

(En millions d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Plan de stock option 2014	2,0	0,6
Plan de stock option 2015	0,6	-
Actions gratuites relatives au plan d'actionnariat salarial Worldline	0,4	0,5
<b>Total</b>	<b>3,0</b>	<b>1,1</b>

### Nouveau plan de Stock-options – 1<sup>er</sup> septembre 2015

Le 1<sup>er</sup> septembre 2015, le groupe a attribué des stock-options pour un total de 1 558 500 options (dont 560 500 options relatives à un plan étranger). A la date d'attribution, le prix de l'action était de 21,38 euros. Le prix d'exercice est fixé à 22,87 euros.

	1er Septembre 2015
Prix des options à la date d'attribution (€)	21,38
Prix de levée des options (€)	22,87
Volatilité prévue	21%
Date d'échéance attendue du plan	5 ans
Taux d'intérêt sans risque	0,352%
Taux de rendement attendu	1,10%
<b>Juste valeur des options attribuées (€)</b>	<b>2,94</b>
<b>Charges reconnues en 2015 (En millions d'euros)</b>	<b>0,6</b>

### Plans de stock-options

Le Groupe a reconnu une charge globale de 2,6 millions d'euros, se détaillant comme suit :

Date d'attribution	Charges 2015 (En millions d'euros)	Nombre d'actions initialement attribué
3 September 2014	2,0	1 527 220
1 september 2015	0,6	1 558 500
<b>Total</b>	<b>2,6</b>	<b>3 085 720</b>



#### Note 4 Charges opérationnelles autres que charges de personnel

(En millions d'euros)	Exercice 2015	% du chiffre d'affaires	Exercice 2014	% du chiffre d'affaires
Sous-traitance - Direct	-249,3	20,3%	-222,8	19,4%
Achats de logiciels et de matériels informatiques	-44,3	3,6%	-38,9	3,4%
Coûts de maintenance	-30,7	2,5%	-28,5	2,5%
Charges locatives	-40,5	3,3%	-36,4	3,2%
Télécommunications	-36,8	3,0%	-50,3	4,4%
Transports et déplacements	-11,2	0,9%	-10,5	0,9%
Véhicules d'entreprise	-8,3	0,7%	-9,6	0,8%
Honoraires	-36,4	3,0%	-28,3	2,5%
Impôts et taxes, autres que l'impôt sur les sociétés	-11,3	0,9%	-13,0	1,1%
Redevances Schéma de paiements	-13,4	1,1%	-13,7	1,2%
Autres charges	-52,7	4,3%	-52,2	4,5%
<b>Sous-total charges</b>	<b>-534,9</b>	<b>43,6%</b>	<b>-504,2</b>	<b>43,9%</b>
Amortissements des immobilisations (Dotations) / Reprises nettes aux provisions	-50,8	4,1%	-43,6	3,8%
Plus et moins-values d'immobilisations cédées	-0,5	0,0%	3,1	-0,3%
Plus et moins-values d'immobilisations cédées	-0,6	0,0%	-1,1	0,1%
Pertes sur créances irrécouvrables	-4,3	0,4%	-4,8	0,4%
Production immobilisée	43,1	-3,5%	46,3	-4,0%
<b>Sous-total autres charges</b>	<b>-13,1</b>	<b>1,1%</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,0%</b>
<b>Total</b>	<b>-548,0</b>	<b>44,7%</b>	<b>-504,3</b>	<b>43,9%</b>

#### Note 5 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les produits et charges qui sont inhabituels et peu fréquents.

(En millions d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Réorganisation des effectifs	-6,6	-3,4
Rationalisation et frais associés	-6,2	-8,7
Coûts d'intégration et d'acquisition	-7,2	-0,5
Amortissement de la Relation Clients et des brevets	-3,5	-3,5
Autres	-3,3	-3,6
<b>Total</b>	<b>-26,8</b>	<b>-19,7</b>

Les 6,6 millions d'euros de coûts de réorganisation des effectifs sont principalement liés à l'implémentation de la nouvelle organisation du Groupe.

Les 6,2 millions d'euros de coûts de rationalisation et frais associés comprennent principalement ceux engagés pour la poursuite du programme TEAM, pour la rationalisation des locaux en France, au Royaume Uni et en Belgique et pour la réorganisation du réseau de vente en Belgique.

Les coûts d'intégration et d'acquisition d'un montant de 7,2 millions d'euros sont liés à l'acquisition d'Equens et Paysquare.

Les 3,5 millions d'euros d'amortissement de la relation clients et des brevets correspondent à la

partie du prix d'acquisition allouée à la valorisation de la relation clients et du carnet de commandes apportés par Banksys et Siemens IT Solutions & Services.

Les autres éléments s'élèvent à 3,3 millions d'euros. Ces coûts comprennent notamment des refacturations de la part d'Atos liés à des projets globaux et d'autres coûts non récurrents.

#### Note 6 Résultat financier

Le résultat financier du Groupe correspond à une charge nette de 5,9 millions d'euros sur l'exercice (contre une charge nette de 7,4 millions d'euros en 2014). Il est composé :

- d'un coût de l'endettement financier net de 1,4 million d'euros ; et
- des charges financières non opérationnelles de 4,5 millions d'euros.

Le coût de l'endettement financier net s'est élevé à 1,4 million d'euros en baisse de 0,8 million d'euros par rapport à l'exercice 2014. Ce coût comprend :

- 2,8 millions d'euros de coûts sur l'endettement brut des filiales du groupe correspondant à un taux moyen annualisé de 1,0% ;
- 1,6 million d'euros de rémunération sur la trésorerie brute des filiales du groupe représentant un taux moyen annualisé de 0,24%.

#### Autres produits et charges financières

(En millions d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Gains/(pertes) de change et couvertures liées	-2,2	-2,3
Autres produits/(charges) financiers	-2,3	-2,9
<b>Total autres produits/(charges) financiers</b>	<b>-4,5</b>	<b>-5,2</b>

Les autres produits et charges financiers sont principalement composés de pertes nettes de change pour 2,2 millions d'euros (dont 1,9 million d'euros en Argentine principalement liés à la chute du cours du Pesos argentin au cours du mois de décembre 2015) ainsi que des coûts financiers des régimes de retraite et autres avantages à long terme pour 1,9 million d'euros (Cf. note 18 « Régimes de retraites et autres avantages long terme »).

#### Note 7 Charges d'impôts

##### Impôts courants et différés

(En millions d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Impôts courants	-32,7	-40,0
Impôts différés	-6,2	-1,0
<b>Total</b>	<b>-38,8</b>	<b>-41,0</b>



## Taux effectif d'impôt

La différence entre le taux courant d'imposition en France et le taux effectif d'impôt se décompose de la manière suivante :

(En millions d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Résultat net avant impôt	142,2	143,2
Taux courant d'imposition français	38,0%	38,0%
<b>Impôt théorique au taux courant français</b>	<b>-54,0</b>	<b>-54,4</b>
Effet des différences permanentes	8,2	7,9
Ecart de taux sur sociétés étrangères	12,2	7,9
Effet des actifs d'impôt non reconnus	2,7	-0,6
Pertes de valeur	-1,0	-
Effet des changements de taux sur les impôts différés	-2,3	-0,2
Retenues à la source	-1,0	-0,6
CVAE nette d'impôt	-2,4	-2,9
Crédits d'impôt français	1,8	1,7
Autres	-3,0	0,2
<b>Charge d'impôt du Groupe</b>	<b>-38,8</b>	<b>-41,0</b>
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>27,3%</b>	<b>28,6%</b>

Le taux effectif d'impôt du Groupe 2015 a été de 27,3% incluant la CVAE pour un montant de 2,4 millions d'euros.

## Note 8 Impôts différés

(En millions d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Impôts différés actifs	45,0	57,1
Impôts différés passifs	7,2	9,8
<b>Total impôts différés</b>	<b>37,8</b>	<b>47,3</b>

## Décomposition des actifs et passifs d'impôts différés par nature

(En millions d'euros)	Déficits fiscaux reportables	Relations contractuelles	Immobilisations	Retraites	Autres	Total
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>14,5</b>	<b>-4,0</b>	<b>18,7</b>	<b>14,8</b>	<b>-0,7</b>	<b>43,3</b>
Résultat de l'exercice	1,0	1,1	0,9	1,0	-5,0	-1,0
Capitaux propres	-	-	-	4,3	-0,2	4,1
Reclassements	-0,2	-0,1	-5,8	-0,1	6,4	0,2
Différences de change	-	-	0,5	-	0,2	0,7
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>15,3</b>	<b>-3,0</b>	<b>14,3</b>	<b>20,0</b>	<b>0,7</b>	<b>47,3</b>
Résultat de l'exercice	-3,7	0,8	-6,7	-0,4	3,8	-6,1
Capitaux propres	-	-	-	-4,1	-0,2	-4,3
Reclassements	-	-	-	2,0	-2,0	-0,0
Différences de change	-	-	1,8	0,1	-1,0	0,9
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>11,7</b>	<b>-2,2</b>	<b>9,5</b>	<b>17,5</b>	<b>1,3</b>	<b>37,8</b>

### Echéancier des déficits fiscaux reportables (en base)

(En millions d'euros)	Exercice 2015			Exercice 2014		
	Reconnus	Non reconnus	Total	Reconnus	Non reconnus	Total
Déficits fiscaux reportables à plus de 5 ans	8,7	14,9	23,5	5,1	18,7	23,8
<b>Déficits fiscaux reportables ayant une échéance</b>	<b>8,7</b>	<b>14,9</b>	<b>23,5</b>	<b>5,1</b>	<b>18,7</b>	<b>23,8</b>
<b>Déficits fiscaux reportables indéfiniment</b>	<b>30,6</b>	<b>1,0</b>	<b>31,6</b>	<b>50,2</b>	<b>1,7</b>	<b>51,9</b>
<b>Total des déficits fiscaux reportables</b>	<b>39,3</b>	<b>15,9</b>	<b>55,1</b>	<b>55,3</b>	<b>20,4</b>	<b>75,7</b>

Les pays disposant des déficits fiscaux reportables les plus importants sont l'Allemagne (20,5 millions d'euros), l'Espagne (19,8 millions d'euros), la France (8,7 millions d'euros) et l'Inde (3,2 millions d'euros).

### Actifs d'impôts différés non reconnus par le Groupe

(En millions d'euros)	Exercice 2015	Exercice 2014
Déficits fiscaux reportables	4,4	6,0
Différences temporaires	-	1,1
<b>Total</b>	<b>4,4</b>	<b>7,1</b>

### Note 9 Résultat net par action

Le résultat de base et le résultat dilué par action sont présentés dans le tableau ci-dessous. Les potentiels instruments dilutifs incluant les stock-options, n'engendrent pas de retraitement sur le résultat net utilisé pour le calcul de résultat net par action dilué. Le nombre moyen d'options de souscription d'actions non exercées en 2015 s'élève à 1 913 387 options. A fin décembre 2015, les instruments dilutifs sont constitués d'options de souscription d'actions (correspondant à 119 468 options).

(En millions d'euros et en unités)	Exercice 2015	Exercice 2014
<b>Résultat net – attribuable aux propriétaires de la société mère [a]</b>	<b>103,4</b>	<b>100,4</b>
Impact des instruments dilutifs	-	-
<b>Résultat net retraité des instruments dilutifs - attribuable aux propriétaires de la société mère [b]</b>	<b>103,4</b>	<b>100,4</b>
Nombre moyen d'actions en circulation [c]	131 926 588	92 032 482
Impact des instruments dilutifs [d]	119 468	-
Nombre moyen dilué d'actions [e]=[c]+[d]	132 046 056	92 032 482
<b>Résultat net par action en euros [a]/[c]</b>	<b>0,78</b>	<b>1,09</b>
Résultat net par action dilué en euros [b]/[e]	0,78	1,09



## Note 10 Goodwill

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	Cessions Dépréciations	Regroupement d'entreprises	Variations de change	31 décembre 2015
Valeur brute	375,4	-	-	5,3	380,7
Perte de valeur	-0,6	-	-	-	-0,6
<b>Valeur nette</b>	<b>374,8</b>	-	-	<b>5,3</b>	<b>380,1</b>

(En millions d'euros)	31 décembre 2013	Cessions Dépréciations	Regroupement d'entreprises	Variations de change	31 décembre 2014
Valeur brute	369,5	-	-	5,9	375,4
Perte de valeur	-0,6	-	-	-	-0,6
<b>Valeur nette</b>	<b>368,9</b>	-	-	<b>5,9</b>	<b>374,8</b>

Le goodwill correspond principalement à celui lié à l'acquisition Banksys pour un montant de 243,3 millions d'euros.

Le goodwill est alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), elles-mêmes correspondant aux trois secteurs opérationnels présentés dans la note 2 « Information sectorielle » :

(En millions d'euros)	31 décembre 2015	31 December 2014
Services Commerçants & Terminaux	221,0	219,3
Traitement de transactions & logiciel de paiement	132,1	129,3
Mobilité & Services Web Transactionnels	27,0	26,2
<b>Total</b>	<b>380,1</b>	<b>374,8</b>

La base de calcul du montant recouvrable tient compte les hypothèses suivantes :

- Les flux de trésorerie au-delà de la période budgétée de trois ans sont déterminés avec une hypothèse de taux de croissance perpétuelle de 2,5%. Ce taux reflète les perspectives propres au secteur des paiements, et ;
- Les taux d'actualisation à appliquer à chaque UGT sont déterminés en fonction du coût moyen pondéré du capital du Groupe puis ajustés afin de prendre en compte les taux spécifiques d'impôts. Le Groupe a décidé que le coût moyen pondéré du capital serait déterminé avec une prime de risque de marché fixée à 6,21%, afin de refléter les hypothèses long terme retenues pour le test de dépréciation du goodwill.

Le taux d'actualisation de 8,5% est appliqué à toutes les UGT (Services Commerçants & Terminaux, Traitements de Transactions & Logiciels de Paiements et Mobilité & Services Web Transactionnels)

Sur la base des tests de dépréciation réalisés en fin d'année, aucune perte de valeur n'a été identifiée au 31 décembre 2015.

Une variation de plus ou moins 50 points de base des paramètres clés retenus pour les tests (taux de marge opérationnelle, taux d'actualisation et taux de croissance perpétuelle) ne conduirait pas à constater de dépréciation.

## Note 11 Immobilisations incorporelles

(En millions d'euros)	Logiciels et licences d'utilisation	Relations clients / brevets	Autres immo- bilisations	Total
<b>Valeur brute</b>				
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>162,9</b>	<b>31,4</b>	<b>25,9</b>	<b>220,2</b>
Acquisitions	2,6	-	0,2	2,8
Coûts de développement capitalisés	43,1	-	-	43,1
Différences de change	0,7	-0,2	1,1	1,6
Autres	0,5	-	-	0,5
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>209,8</b>	<b>31,2</b>	<b>27,2</b>	<b>268,2</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>-73,6</b>	<b>-22,2</b>	<b>-19,4</b>	<b>-115,2</b>
Amortissements de l'exercice	-22,3	-3,5	-2,5	-28,3
Différences de change	-0,1	0,5	-1,1	-0,7
Autres	-0,3	-	-	-0,3
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>-96,3</b>	<b>-25,2</b>	<b>-23,0</b>	<b>-144,5</b>
<b>Valeur nette</b>				
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>89,3</b>	<b>9,2</b>	<b>6,5</b>	<b>105,0</b>
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>113,5</b>	<b>6,0</b>	<b>4,2</b>	<b>123,7</b>

(En millions d'euros)	Logiciels et licences d'utilisation	Relations clients / brevets	Autres immo- bilisations	Total
<b>Valeur brute</b>				
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>114,0</b>	<b>31,5</b>	<b>24,3</b>	<b>169,8</b>
Acquisitions	2,2	-	-	2,2
Coûts de développement capitalisés	46,3	-	-	46,3
Cessions	-	-	-0,4	-0,4
Différences de change	0,1	-0,1	1,2	1,2
Autres	0,3	-	0,8	1,1
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>162,9</b>	<b>31,4</b>	<b>25,9</b>	<b>220,2</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>-59,0</b>	<b>-18,7</b>	<b>-15,5</b>	<b>-93,2</b>
Amortissements de l'exercice	-14,2	-3,5	-3,5	-21,2
Sorties de périmètre	-	-	0,2	0,2
Différences de change	-0,1	-	-0,6	-0,7
Autres	-0,3	-	-	-0,3
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>-73,6</b>	<b>-22,2</b>	<b>-19,4</b>	<b>-115,2</b>
<b>Valeur nette</b>				
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>55,0</b>	<b>12,8</b>	<b>8,8</b>	<b>76,6</b>
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>89,3</b>	<b>9,2</b>	<b>6,5</b>	<b>105,0</b>

La capitalisation de coûts de développement est liée à la modernisation des plateformes technologiques pour 43,1 millions d'euros.



## Note 12 Immobilisations corporelles

(En millions d'euros)	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres immobilisations	Total
<b>Valeur brute</b>				
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>63,0</b>	<b>213,5</b>	<b>29,7</b>	<b>306,2</b>
Acquisitions	3,2	17,0	2,6	22,7
Cessions	0,0	-5,8	-0,7	-6,5
Différences de change	0,1	1,6	-1,7	-0,1
Autres	0,0	-0,8	-0,6	-1,4
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>66,2</b>	<b>225,5</b>	<b>29,3</b>	<b>321,0</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>-34,6</b>	<b>-183,0</b>	<b>-16,0</b>	<b>-233,6</b>
Amortissements de l'exercice	-5,3	-18,2	-2,5	-26,0
Sorties de périmètre	0,0	5,2	0,6	5,8
Différences de change	-0,1	-1,3	0,5	-0,9
Autres	0,0	0,6	-0,6	0,0
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>-40,0</b>	<b>-196,8</b>	<b>-18,0</b>	<b>-254,8</b>
<b>Valeur nette</b>				
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>28,4</b>	<b>30,5</b>	<b>13,7</b>	<b>72,6</b>
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>26,2</b>	<b>28,7</b>	<b>11,3</b>	<b>66,2</b>

(En millions d'euros)	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres immobilisations	Total
<b>Valeur brute</b>				
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>61,3</b>	<b>184,4</b>	<b>35,4</b>	<b>281,1</b>
Acquisitions	2,9	17,3	3,8	24,0
Cessions	-1,4	-3,1	-0,7	-5,2
Différences de change	0,1	1,8	-0,2	1,7
Autres	0,1	13,1	-8,6	4,6
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>63,0</b>	<b>213,5</b>	<b>29,7</b>	<b>306,2</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>-30,2</b>	<b>-154,8</b>	<b>-18,8</b>	<b>-203,8</b>
Amortissements de l'exercice	-5,3	-19,6	-1,8	-26,7
Sorties de périmètre	1,0	3,1	0,7	4,8
Différences de change	-0,1	-1,4	-0,3	-1,8
Pertes de valeur	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	-	-10,3	4,2	-6,1
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>-34,6</b>	<b>-183,0</b>	<b>-16,0</b>	<b>-233,6</b>
<b>Valeur nette</b>				
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>31,1</b>	<b>29,6</b>	<b>16,6</b>	<b>77,3</b>
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>28,4</b>	<b>30,5</b>	<b>13,7</b>	<b>72,6</b>

Les immobilisations corporelles du Groupe Worldline incluent principalement les équipements informatiques utilisés dans les centres de production, et plus particulièrement au sein des centres de traitement, ainsi que des terminaux de paiement loués aux commerçants. Les terrains et constructions sont essentiellement composés des infrastructures techniques des centres de traitements.

### Note 13 Actifs financiers non courants

(In € million)		31 décembre 2015	31 December 2014
Actifs de régime de retraite	Note 18	4,7	3,1
Juste valeur des participations non consolidées net des dépréciations		48,1	2,5
Autres (*)		3,6	3,4
<b>Total</b>		<b>56,4</b>	<b>9,0</b>

(\*) Le poste "Autres" inclut les prêts, les dépôts, les garanties et les titres comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence.

En novembre 2015, Visa Inc. a annoncé l'acquisition des titres Visa Europe Ltd. (représentant 100% des actions émises et en circulation) auprès des membres Visa pour une contrepartie en numéraire de de 11,5 milliards d'euro et en actions privilégiées convertibles de Visa Inc. pour 5,0 milliards d'euros.

Worldline Belgique, en tant que membre principal de Visa Europe Ltd., détient une action Visa Europe Ltd., ayant une valeur de rachat de 44,9 millions d'euros contre une valeur nette comptable de 10 euros.

Cette action étant un actif financier disponible à la vente, la différence entre la valeur comptable et la juste valeur de cette action à fin décembre a été comptabilisée en « Autres élément du résultat global » pour 44,7 millions d'euros, net des impacts estimés de charge d'impôt.

### Note 14 Clients et comptes rattachés

(En millions d'euros)		31 décembre 2015	31 décembre 2014
Valeur brute		247,5	268,3
Provisions pour créances douteuses		-4,9	-4,5
<b>Valeur nette de l'actif</b>		<b>242,6</b>	<b>263,8</b>
Avances et acomptes reçus		-9,0	-12,5
Produits constatés d'avance et clients créditeurs		-47,7	-32,3
<b>Créances clients nettes</b>		<b>185,9</b>	<b>219,0</b>
<b>Ratio clients en jours de chiffre d'affaires (DSO)</b>		<b>38</b>	<b>52</b>

Au-delà d'un retard de paiement supérieur à 60 jours, le Groupe analyse au cas par cas lors d'une revue trimestrielle des en-cours, le besoin de constater une perte de valeur dans les comptes.

Compte tenu de l'accélération du processus de facturation et des efforts constants de maîtrise des comptes débiteurs et des comptes échus, le DSO du groupe est passé d'une moyenne de 52 jours de chiffre d'affaires en 2014 à 38 jours en 2015.

### Balance âgée des clients

(En millions d'euros)		31 décembre 2015	31 décembre 2014
Dépassement du délai de règlement entre 0 et 30 jours		8,1	10,4
Dépassement du délai de règlement entre 30 et 60 jours		3,4	3,7
Dépassement du délai de règlement supérieur à 60 jours		7,5	4,2
<b>Total</b>		<b>19,0</b>	<b>18,3</b>



## Note 15 Autres actifs courants

(En millions d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Stocks	13,8	12,5
Etat - Créances de TVA	21,5	21,1
Charges constatées d'avance	28,4	11,6
Autres créances et actifs courants	11,9	9,9
Acomptes reçus	1,4	1,5
<b>Total</b>	<b>77,0</b>	<b>56,6</b>

## Note 16 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(En millions d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Disponibilités et autres équivalents de trésorerie	98,5	212,8
Comptes courants avec les entités Atos à l'actif	0,1	0,3
Valeurs mobilières de placement monétaires	254,7	2,5
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>353,3</b>	<b>215,6</b>
Découverts	-19,1	-3,6
Comptes courants avec les entités Atos au passif	-9,0	-6,4
<b>Total trésorerie passive</b>	<b>-28,1</b>	<b>-10,0</b>
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie nets</b>	<b>325,2</b>	<b>205,6</b>

## Note 17 Capitaux propres

### Opérations sur le capital

#### 2014:

Le 23 avril 2014, la valeur nominale des actions de Worldline SA est passée de 6,80 euros à 0,68 euro, entraînant l'émission de 104 596 245 nouvelles actions.

Par la suite, dans le cadre de son introduction en bourse, une augmentation de capital a été approuvée par le conseil d'administration de Worldline en date du 26 juin 2014. 15 548 780 nouvelles actions avaient été émises pour une valeur nominale de 0,68 euro.

Lors de l'introduction en bourse, le prix par action avait été fixé à 16,40 euros, générant un montant brut de 255,0 millions d'euros.

L'impact net de l'introduction en bourse sur les capitaux propres s'est élevé à 249,6 millions d'euros, incluant 8,8 millions de coûts liés à la transaction ainsi que le gain fiscal attaché pour 3,3 millions d'euros.

Enfin, dans le cadre du plan d'actionnariat salarial Boost 159 758 actions ont été créées le 29 décembre 2014.

#### 2015:

Il n'y a pas eu d'opération sur le capital au cours de l'exercice 2015.

Au 31 décembre 2015, le capital social de Worldline SA était composé de 131 926 588 actions ayant une valeur nominale unitaire de 0,68 euro.

### Dividendes payés aux actionnaires

Au cours du premier semestre 2014, Worldline SA avait payé 45,1 millions d'euros au titre de dividendes à son actionnaire unique Atos SE.

En 2015, le groupe Worldline n'a pas versé de dividendes.

### **Note 18 Régimes de retraites et autres avantages à long terme**

La provision nette au titres des engagements de retraite et autres avantages à long terme s'élève à 74,8 millions d'euros au 31 décembre 2015 (80,5 millions d'euros au 31 décembre 2014). Les engagements se situent principalement au Royaume Uni (36%), en Allemagne (25%), en Belgique (23%) et en France (15%).

#### Caractéristiques des principaux plans et risques associés

Au Royaume-Uni, les engagements proviennent d'anciens plans à prestations définies, qui ont été fermés aux nouveaux entrants. Ces régimes sont basés sur le salaire de fin de carrière et sont soumis aux exigences de solvabilité prévalant au Royaume-Uni, calculées par un actuaire indépendant sur la base d'un taux d'actualisation reflétant le rendement attendu des actifs des régimes. Les plans sont gouvernés par des administrateurs indépendants représentant l'employeur et les bénéficiaires. En cas de déficit, les périodes de comblement sont décidées entre les administrateurs indépendants des fonds de pension et les sociétés contributrices et peuvent aller jusqu'à 20 ans lorsque des sûretés adéquates sont mis en place par les sociétés contributrices. Le principal régime de Worldline au Royaume-Uni n'ayant que des bénéficiaires actifs, la stratégie d'investissement cible privilégie les actifs de rendement et se compose à 81% d'actions et pour le reste d'obligations d'Etat ou privées, d'immobilier ou de participations dans des projets d'infrastructure.

En Belgique, la majorité des engagements proviennent d'un régime à prestations définies fermé aux nouveaux entrants. Le régime est soumis aux règles de solvabilité locales qui reposent sur un taux d'actualisation de 6% et une table de mortalité officielle. En cas de déficit, un comblement doit intervenir immédiatement. Le régime est assuré auprès d'une compagnie d'assurance spécialisée, qui détermine la stratégie d'investissement.

En Allemagne, la majorité des engagements proviennent d'un régime à prestations définies fermé aux nouveaux entrants. Ce régime est soumis aux obligations locales, qui n'imposent pas de niveau de financement et exigent la souscription d'une assurance mutualisée entre employeurs pour garantir les droits en cas de défaut d'un employeur (PSV). Le régime est partiellement financé par un contrat d'assurance dont la stratégie d'investissement est déterminée par la compagnie d'assurance.

Les engagements de Worldline proviennent également, dans une moindre mesure, de régimes légaux ou contractuels d'indemnités de fin de carrière ou d'avantages à long terme de type médailles du travail.

Ces régimes n'exposent pas le Groupe à des risques particuliers au-delà des risques traditionnels liés aux régimes à prestations définies, qui incluent notamment les risques d'augmentation de l'inflation, de la longévité, ou encore la baisse des taux d'actualisation ou des rendements financiers.



## Montants reconnus dans les états financiers

Les montants reconnus au bilan du Groupe au 31 décembre 2015, déterminés régime par régime, se décomposent comme suit :

(En millions d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
<b>Montant reconnu dans les états financiers</b>		
Charges payées d'avance - régimes postérieurs à l'emploi	4,7	3,1
Charges à payer - régimes postérieurs à l'emploi	-78,5	-82,6
Charges à payer - autres régimes à long terme	-1,0	-1,0
<b>Montant total reconnu au bilan</b>	<b>-74,8</b>	<b>-80,5</b>
<b>Décomposition de la charge périodique</b>		
Coût des services rendus (net des cotisations des salariés) *	9,1	6,2
<b>Charge opérationnelle</b>	<b>9,1</b>	<b>6,2</b>
Coût de l'actualisation	4,7	5,0
Revenus d'intérêt	-2,8	-2,8
<b>Charge financière nette</b>	<b>1,9</b>	<b>2,2</b>
<b>Charge nette périodique totale</b>	<b>11,0</b>	<b>8,4</b>
<i>Dont charge nette périodique liée aux régimes postérieurs à l'emploi</i>	<i>10,9</i>	<i>8,2</i>
<i>Dont charge nette périodique liée aux autres régimes à long terme</i>	<i>0,1</i>	<i>0,2</i>
<b>Variation des engagements au titre des régimes à prestations définies</b>		
Engagements au titre des régimes à prestations définies au 1 <sup>er</sup> janvier - régimes postérieurs à l'emploi	178,6	146,8
Engagements au titre des régimes à prestations définies au 1 <sup>er</sup> janvier - autres régimes à long terme	1,0	1,1
<b>Total des engagements au titre des régimes à prestations définies au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>179,6</b>	<b>147,9</b>
Effets de change	4,5	1,5
Coût des services rendus (net des cotisations des salariés)	9,1	6,2
Coût de l'actualisation	4,7	5,0
Cotisations des salariés	0,8	0,7
Regroupement d'entreprises / (cessions)	1,8	-
Prestations payées	-2,9	-1,8
(Gains) / pertes actuariels - changements d'hypothèses financières	-9,8	22,4
(Gains) / pertes actuariels - changements d'hypothèses démographiques	0,7	0,1
(Gains) / pertes actuariels - effets d'expérience	-2,7	-2,4
<b>Engagements au titre des régimes à prestations définies au 31 décembre</b>	<b>185,8</b>	<b>179,6</b>

\* Dont 1,4 million d'euros relatif au transfert de salariés d'Atos - Cf. Note 3 "Charges de personnel"

La maturité moyenne des engagements est de 17,6 années.

(En millions d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
<b>Variation de la juste valeur des actifs de régime</b>		
<b>Juste valeur des actifs de régime au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>99,1</b>	<b>86,5</b>
Effets de change	3,6	1,1
Contribution d'Atos *	-	2,4
Rendement financier réel des actifs de régime	4,7	5,9
Cotisations employeur	2,9	3,3
Cotisations des salariés	0,8	0,7
Prestations payées par les fonds externes	-1,9	-0,8
Regroupement d'entreprises / (cessions)	1,8	-
<b>Juste valeur des actifs de régime au 31 décembre</b>	<b>111,0</b>	<b>99,1</b>
<b>Rapprochement avec les montants reconnus dans les états financiers (tous régimes)</b>		
Situation financière nette - régimes postérieurs à l'emploi	-73,8	-79,5
Situation financière nette - autres régimes à long terme	-1,0	-1,0
Pertes actuarielles non reconnues	0,0	0,0
<b>Charges (à payer) / payées d'avance (tous régimes)</b>	<b>-74,8</b>	<b>-80,5</b>
<b>Variation du montant reconnu dans les états financiers (tous régimes)</b>		
<b>Montant reconnu à l'ouverture</b>	<b>-80,5</b>	<b>-61,4</b>
Charge nette périodique	-11,1	-8,4
Prestations payées par l'employeur	1,1	1,0
Cotisations versées par l'employeur	2,9	3,3
Montants comptabilisés en autres éléments du résultat global	13,7	-14,6
Autres (effets de change)	-0,9	-0,4
<b>Montant reconnu à la clôture</b>	<b>-74,8</b>	<b>-80,5</b>

\* Suite au transfert des engagements de retraite et des actifs de régime d'Atos UK à Worldline UK en 2014.

Les engagements partiellement ou totalement préfinancés au travers de fonds externes (fonds de pension ou d'assurance) s'élevaient à 146,3 millions d'euros au 31 décembre 2015 et 140,6 millions d'euros au 31 décembre 2014 soit plus de 78% du total des engagements.

#### Hypothèses actuarielles

Les engagements ont été évalués par des actuaires indépendants sur la base des hypothèses suivantes :

(En millions d'euros)	Royaume-Uni		Zone euro	
	2015	2014	2015	2014
Taux d'actualisation au 31 décembre	3,90%	3,70%	2.05% ~ 2.65%	1.60% ~ 2.20%
Hypothèse d'augmentation future des salaires au 31 décembre	3,10%	3,00%	1,75%	1,75%

L'hypothèse d'inflation est utilisée pour déterminer l'impact de l'indexation des retraites en cours de paiement ou des augmentations de salaires selon les règles propres à chaque plan.



Sensibilité des engagements à prestations définies des principaux plans aux hypothèses de taux d'actualisation et d'inflation :

	Taux d'actualisation +25bp	Taux d'actualisation +25bp
Principaux régimes au Royaume-Uni	-5,1%	+5,8%
Principaux régimes en Allemagne	-6,0%	-
Principaux régimes en Belgique	-2,6%	-

Ces analyses de sensibilité sont basées sur des calculs effectués par des actuaires indépendants et n'incluent pas d'effets croisés de chacune des hypothèses, mais incluent les effets que les hypothèses d'inflation ont sur les hypothèses d'augmentation des salaires au Royaume-Uni. Les engagements des régimes belges et allemands ne sont pas sensibles aux hypothèses d'inflation.

#### Actifs de régime

Les actifs de régimes sont investis comme suit :

(En millions d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Actions	42%	30%
Obligations	9%	8%
Immobilier	0%	8%
Liquidités et assimilés	0%	3%
Autres *	49%	51%

(\* ) Dont 48% liés à des contrats d'assurance en 2015, et 49% en 2014.

Les actions et obligations figurant ci-dessus ont été évaluées sur la base de valeurs de marché. Les « Autres actifs » correspondent pour l'essentiel à des contrats d'assurance, une faible proportion recoupe des actifs non liquides dont la valorisation a été effectuée par les gestionnaires externes.

#### Synthèse des impacts nets sur le compte de résultat et les flux de trésorerie

L'impact net des régimes à prestation définies sur les états financiers du Groupe est le suivant:

##### Compte de résultat

(En millions d'euros)	31 décembre 2015			31 décembre 2014		
	Postérieur à l'emploi	Autres régimes à long terme	Total	Postérieur à l'emploi	Autres régimes à long terme	Total
Marge opérationnelle	-9,0	-0,1	-9,1	-6,0	-0,2	-6,2
Résultat financier	-1,9	-	-1,9	-2,2	-	-2,2
<b>Impact total sur le compte de résultat</b>	<b>-10,9</b>	<b>-0,1</b>	<b>-11,0</b>	<b>-8,2</b>	<b>-0,2</b>	<b>-8,4</b>

##### Impact sur les flux de trésorerie

L'impact des régimes de retraite sur les flux de trésorerie en 2015 se compose principalement de cotisations versées à des fonds de pensions ou d'assurance pour 2,9 millions d'euros, le reliquat soit 1,1 million d'euros provenant de versements effectués directement par Worldline auprès des bénéficiaires.

## Note 19 Provisions

(En millions d'euros)	31 décembre 2014	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres (*)	31 décembre 2015	Cou-rantes	Non cou-rantes
Engagements liés à des projets	4,2	2,8	-1,7	-0,7	-	4,6	3,5	1,1
Risques et litiges	5,0	1,3	-0,4	-2,0	-0,2	3,6	1,2	2,4
Réorganisation	1,3	1,0	-0,7	-	-	1,6	0,7	0,9
Rationalisation	0,5	-	-0,1	-	-	0,3	-	0,3
<b>Total provisions</b>	<b>11,0</b>	<b>5,0</b>	<b>-2,9</b>	<b>-2,8</b>	<b>-0,2</b>	<b>10,1</b>	<b>5,4</b>	<b>4,7</b>

(\*) Le mouvement Autres correspond principalement à des ajustements de conversion des devises.

(En millions d'euros)	31 décembre 2013	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres (*)	31 décembre 2014	Cou-rantes	Non cou-rantes
Engagements liés à des projets	5,3	2,3	-2,6	-0,5	-0,3	4,2	3,2	1,0
Risques et litiges	8,0	1,5	-2,5	-1,5	-0,5	5,0	1,5	3,5
Réorganisation	0,9	0,7	-0,3	-	-	1,3	0,6	0,7
Rationalisation	0,4	0,1	-	-	-	0,5	-	0,5
<b>Total provisions</b>	<b>14,6</b>	<b>4,6</b>	<b>-5,4</b>	<b>-2,0</b>	<b>-0,8</b>	<b>11,0</b>	<b>5,3</b>	<b>5,7</b>

(\*) Le mouvement Autres correspond principalement des ajustements de conversion des devises.

Les provisions pour risques et litiges de 3,6 millions d'euros, incluent plusieurs litiges à long terme tels que des contentieux fiscaux et sociaux, des litiges sur des garanties données sur cessions, et autres conflits avec des clients et des fournisseurs.

Le service juridique et les avocats du groupe gèrent attentivement ces cas avec pour objectifs de réduire au maximum le passif final.

## Note 20 Passifs financiers

(En millions d'euros)	31 décembre 2015			31 décembre 2014		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Contrats de location-financement	0,3	1,4	1,7	0,4	1,6	2,0
Découverts et cash pooling	19,1	-	19,1	3,6	-	3,6
Comptes courants avec les entités Atos	9,0	-	9,0	6,3	-	6,3
Autres passifs financiers	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	0,6
<b>Total passifs financiers</b>	<b>28,5</b>	<b>1,5</b>	<b>30,0</b>	<b>10,6</b>	<b>1,9</b>	<b>12,5</b>

Les comptes courants ayant une maturité à court terme – moins d'un mois- ne font pas l'objet de rémunération.

### Passifs financiers libellés en devises étrangères

(En millions d'euros)	EUR	Autres devises	Total
31 décembre 2015	29,7	0,3	30,0
31 décembre 2014	9,8	2,7	12,5



## Echéancier des passifs financiers non courants

(En millions d'euros)	2017	2018	2019	2020	>2020	Total
Contrats de location-financement	0,1	0,1	0,1	0,1	1,0	1,4
Autres passifs financiers	-	0,1	-	-	-	0,1
<b>Passifs financiers à long terme au 31 décembre 2015</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>1,0</b>	<b>1,5</b>

(En millions d'euros)	2016	2017	2018	2019	>2019	Total
Contrats de location-financement	0,1	0,1	0,1	0,1	1,2	1,6
Emprunts avec les entités Atos	-	-	-	-	-	0,0
Autres passifs financiers	0,2	-	0,1	-	-	0,3
<b>Passifs financiers à long terme au 31 décembre 2014</b>	<b>0,3</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>1,2</b>	<b>1,9</b>

Les passifs financiers ont été évalués sur la base :

- Du taux de change au 31 décembre 2015; et
- Des taux d'intérêts présentés ci-après.

Les taux d'intérêt effectifs au 31 décembre 2015 ont été les suivants :

(En millions d'euros)	Valeur d'apport	Juste valeur	Taux d'intérêt effectif
Contrats de location-financement	1,7	1,7	6,53%
Titrisation et autres passifs financiers	0,2	0,2	
<b>Total passifs financiers</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>	

## Variation de l'endettement net sur l'exercice

(En millions d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
<b>Endettement net en début de période</b>	<b>203,1</b>	<b>-99,6</b>
Souscription de nouveaux emprunts	-	-0,2
Remboursement d'emprunts à long et moyen termes	0,9	71,1
Variation de trésorerie à court terme	125,4	206,1
Nouveaux contrats de location-financement	-0,1	-0,2
Incidence des variations de cours des monnaies étrangères sur les emprunts à long et moyen termes	-5,9	-3,0
Autres mouvements liés aux opérations de financement	-	28,9
<b>Endettement net en fin de période</b>	<b>323,3</b>	<b>203,1</b>

En 2014, les autres mouvements liés aux opérations de financement correspondaient principalement au remboursement net d'opérations d'un programme de titrisation reconstitué dans les comptes IFRS de Worldline.

## Réconciliation de l'endettement net en fin de période

(En millions d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	353,3	215,6
Passifs financiers	-1,5	-1,9
Part à moins d'un an des passifs financiers	-28,5	-10,6
<b>Total</b>	<b>323,3</b>	<b>203,1</b>

## Note 21 Fournisseurs et comptes rattachés

(En millions d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Dettes fournisseurs	189,0	187,3
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>189,0</b>	<b>187,3</b>
Paiements d'avance	-1,4	-1,5
Charges constatées d'avance	-28,4	-11,6
<b>Total</b>	<b>159,2</b>	<b>174,2</b>
<b>Ratio fournisseur en nombre de jours (DPO)</b>	<b>63</b>	<b>86</b>

L'échéance des dettes fournisseurs et comptes rattachés est à moins d'un an.

Le délai de paiement a diminué de 23 jours (15,0 millions d'euros), suite à l'augmentation des charges constatées d'avance visant à obtenir de meilleures conditions d'achat.

## Note 22 Autres passifs courants

(En millions d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Avances et acomptes reçus sur commandes clients	9,0	12,5
Personnel et comptes rattachés	64,2	61,4
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36,0	37,2
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	41,5	37,6
Produits constatés d'avance	40,0	27,2
Autres dettes d'exploitation	21,3	20,0
<b>Total</b>	<b>212,0</b>	<b>195,9</b>

L'échéance des «Autres passifs courants» est à moins d'un an à l'exception des produits constatés d'avance dont l'échéance varie en fonction des termes spécifiques des contrats.



## Note 23 Engagements hors bilan

### Engagements contractuels

Le tableau ci-dessous présente les paiements minima futurs pour les exercices à venir au titre d'obligations et d'engagements fermes. Les montants inscrits en contrats de location-financement sont présentés au bilan.

(En millions d'euros)	31	Échéances			31
	décembre 2015	< à 1 an	1 à 5 ans	> à 5 ans	décembre 2014
Contrats de location-financement	1,7	0,3	1,4	-	2,0
<b>Comptabilisés au bilan</b>	<b>1,7</b>	<b>0,3</b>	<b>1,4</b>	<b>-</b>	<b>2,0</b>
Contrats de location simple terrains, constructions, agencements	97,3	13,9	46,7	36,7	85,5
Contrats de location simple matériel informatique	0,2	0,1	0,1	-	3,1
Contrats de location simple autres immobilisations	9,4	4,1	5,4	-	8,5
Obligations d'achat irrévocables (> 5 ans)	9,9	9,8	0,1	-	15,4
<b>Engagements</b>	<b>116,9</b>	<b>27,9</b>	<b>52,2</b>	<b>36,7</b>	<b>112,5</b>
<b>Total</b>	<b>118,6</b>	<b>28,2</b>	<b>53,6</b>	<b>36,7</b>	<b>114,5</b>

### Garanties commerciales

(En millions d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
<b>Garanties bancaires</b>	<b>15,4</b>	<b>25,5</b>
- Opérationnelles - Performance	13,3	21,1
- Opérationnelles - Appels d'offres	0,1	0,1
- Opérationnelles - Avances sur paiement	2,0	4,3
<b>Garanties parentales</b>	<b>3,9</b>	<b>7,9</b>
- Opérationnelles - Performance	3,9	7,9
<b>Total</b>	<b>19,3</b>	<b>33,4</b>

Pour divers contrats à long terme, le Groupe a émis des garanties parentales à ses clients pour le compte de ses filiales. Ces garanties s'élèvent à 3,9 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 7,9 millions d'euros à fin décembre 2014.

## Note 24 Parties liées

Les parties liées incluent:

- La société mère du Groupe Worldline (Atos SE) et ses filiales qui ne sont pas dans le périmètre de consolidation du groupe ;
- Les entités qui sont contrôlées par le Groupe, les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, les entités qui offrent un régime d'avantages postérieurs à l'emploi au profit des employés du Groupe ou celles qui sont contrôlées ou détenues conjointement par l'un des dirigeants du Groupe ; et
- La Direction du Groupe définie comme les personnes qui ont l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler l'activité du Groupe, notamment les membres du Conseil d'Administration ainsi que le Directeur Général.

Les transactions entre Worldline et ses filiales, qui sont des parties liées au Groupe, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas détaillées dans la présente note.

### Transactions entre parties liées

Les principales transactions avec les parties liées regroupent :

- Les refacturations de loyer ;
- La facturation de services de sous-traitance comme des coûts de personnel ou d'utilisation d'infrastructure ;
- Les facturations de services administratifs ; et
- Les intérêts associés aux éléments financiers.

Ces transactions sont conclues aux conditions normales de marché.

Les transactions avec les parties liées sont détaillées comme suit :

(En millions d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Chiffre d'affaires	50,6	50,4
Produits et charges opérationnels	-118,4	-130,8
Autres charges opérationnelles	-1,0	-1,0
Coût de l'endettement financier net	-1,1	-1,9

En 2014, ces transactions incluaient également une indemnisation d'Atos de 8,4 millions d'euros afin de neutraliser la perte constatée sur le Service RedSpottedHanky. L'origine de cette perte avait eu lieu avant l'opération de filialisation.

En 2015, Atos a versé 9,9 millions d'euros à Worldline pour couvrir une créance impayée relative au contrat Transport for Greater Manchester (TFGM) conformément aux engagements contractuels pris par Atos dans le cadre de ce projet.

Les créances et dettes inscrites au bilan relatives aux parties liées sont détaillées comme suit :

(En millions d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Créances clients nettes	23,0	29,5
Autres actifs courants	19,7	5,6
Comptes courants et conventions de trésorerie actif	0,1	0,3
Fournisseurs et comptes rattachés	26,1	39,0
Autres passifs courants	7,1	-
Comptes courants et conventions de trésorerie passif avec les entités Atos	9,0	6,3



Les engagements hors bilan relatifs aux parties liées se détaillent comme suit :

(En millions d'euros)	31 décembre 2015	Échéances			31 décembre 2014
		< à 1 an	1 à 5 ans	> à 5 ans	
Contrats de location simple terrains, constructions, agencements	31,7	6,1	20,2	5,4	40,8
Contrats de location simple matériel informatique	0,1	0,1	0,1	-	0,2
Obligations d'achat irrévocables (> 5 ans)	0,5	0,1	0,3	0,2	0,6
<b>Engagements</b>	<b>32,3</b>	<b>6,2</b>	<b>20,5</b>	<b>5,5</b>	<b>41,6</b>
<b>Total engagements</b>	<b>32,3</b>	<b>6,2</b>	<b>20,5</b>	<b>5,5</b>	<b>41,6</b>

#### Coûts relatifs aux dirigeants du Groupe

En 2015, les coûts des principaux dirigeants de Worldline incluent :

- Les coûts du Directeur Général conformément à la convention règlementée conclue avec Atos relative à l'engagement et la rémunération de ce dernier ;
- Le coût du Directeur Général Adjoint, inclus dans sa totalité ;
- Les coûts relatifs aux membres du conseil d'Administration correspondent aux jetons de présence de 2015 ;

Aucun coût n'a été pris en compte pour la rémunération du Président du Conseil d'administration.

La répartition de la charge enregistrée dans les comptes du Groupe pour ses principaux dirigeants est la suivante :

(En millions d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Avantages court terme (*)	1,5	0,9
Cotisations versées par l'employeur et autres taxes	0,6	0,5
Plans d'actions gratuites et options de souscription (**)	0,5	0,1
<b>Total</b>	<b>2,6</b>	<b>1,6</b>

(\*) En 2014, la rémunération du Directeur Général avait porté sur une période de 8 mois depuis le 30 avril 2014, date de sa nomination

(\*\*) Les plans de stocks-options Worldline dont bénéficient les principaux dirigeants de Worldline ont été émis le 3 septembre 2014, et le 1er septembre 2015.

Les avantages à court terme incluent les salaires, les bonus et les avantages en nature. Les contributions patronales et autres taxes incluent le coût des charges sociales sur les stock-options attribuées en 2015. Concernant les actions de performance et les stock-options, le montant inclut la charge IFRS 2 au prorata temporis de la date d'attribution de ces derniers.

Les bonus correspondent à la charge totale du compte de résultat, incluant les bonus effectivement payés durant l'exercice, les provisions relatives à l'exercice 2015 et la reprise des provisions relatives à l'exercice précédent. Au cours de l'année, les principaux dirigeants de Worldline n'ont perçu aucune indemnité postérieure à l'emploi.

## **Note 25 Risques de marché**

### **Risque de change**

La majeure partie du chiffre d'affaires, des dépenses et des obligations du Groupe est libellée en euros. En 2015, 77,1% du chiffre d'affaires du Groupe a été réalisé dans des pays de la zone euro, alors que 22,9% a été réalisé dans des pays hors zone euro (dont 13,2 % en livres sterling).

Les comptes du Groupe étant libellés en euros, son chiffre d'affaires dépend en partie de l'évolution du taux de change de l'euro par rapport aux monnaies des pays hors zone euro au sein desquels le Groupe réalise une part de son chiffre d'affaires (exposition au risque de conversion des taux de change).

Concernant le risque dit de « transaction » (i.e., un non-alignement entre les devises dans lesquelles les revenus sont générés et les coûts encourus), le Groupe estime que son exposition est limitée car dans la zone euro ses coûts sont encourus en euros et son chiffre d'affaires est généré en euros et que, dans les pays en dehors de la zone euro, il réalise ses ventes et effectue la majorité de ses dépenses courantes dans la monnaie locale.

Le Groupe applique une politique de gestion du risque de change couvrant les cas où il effectuerait des transactions commerciales ou financières libellées dans une devise qui diffère des devises locales concernées. En application de cette politique, toute exposition significative au taux de conversion d'une devise étrangère doit être couverte dès sa constatation par l'utilisation de divers instruments financiers, principalement des contrats de change à terme et des contrats de swap de devises. Au 31 décembre 2015, le Groupe n'était pas exposé de manière significative à la variation du cours d'une devise et n'avait mis en place aucun de ces instruments de couverture.

### **Risque de taux d'intérêt**

L'ensemble des emprunts du Groupe, lesquels sont en grande majorité souscrits auprès du groupe Atos, et de ses dépôts portent intérêt à des taux variables principalement indexés sur le taux Euribor ou EONIA, ajustés à la hausse ou à la baisse d'une marge. Le Groupe considère que son exposition aux variations de taux d'intérêts n'est pas significative étant donné qu'il n'a pas d'endettement (soustraction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie). Au 31 décembre 2015, le Groupe disposait d'une trésorerie nette de 323,3 millions euros (Cf. Note 20 « Passifs financiers »).

### **Risque de liquidité**

La gestion du risque de liquidité consiste à maintenir un niveau suffisant de trésorerie et de titres négociables ainsi que les sources de financement par le biais des facilités de crédit disponibles réservées au Groupe.

La politique de Worldline consiste à couvrir intégralement ses besoins futurs en liquidités grâce à des engagements reçus de lignes de crédits long terme. Les termes et conditions de maturités et de ratios bancaires de ces prêts permettent au Groupe d'avoir la flexibilité suffisante afin de financer ses besoins opérationnels ainsi que ses développements futurs.

Le 26 juin 2014, dans le cadre de cette politique, Worldline SA a souscrit une facilité de crédit renouvelable auprès de Atos SE pour un montant de 300 millions d'euros lui permettant de couvrir ses besoins de liquidités, y compris ceux liés aux fluctuations saisonnières de son besoin en fonds de roulement. Au cours de l'année 2015, la maturité de la facilité de crédit renouvelable a été étendue au 26 juin 2019. La facilité de crédit ne comporte pas de ratio bancaire étant donné que Worldline est en situation de trésorerie nette.

### **Risque de crédit et/ou de contrepartie**

Le risque de crédit et/ou de contrepartie correspond au risque qu'une partie à un contrat avec le Groupe manque à ses obligations contractuelles entraînant une perte financière pour le Groupe. Le Groupe considère que son exposition au risque de concentration des crédits est limitée en raison du



caractère étendu et diversifié de sa clientèle. La plus grande exposition du Groupe au risque de crédit est liée à sa clientèle d'institutions financières.

Le Groupe gère ce risque de crédit en sélectionnant systématiquement des établissements financiers de premier plan comme clients et en utilisant plusieurs banques partenaires.

Le Groupe est également exposé à certains risques de crédit liés à ses activités d'acquisition commerçant et de services de chèques :

- *Acquisition commerçants.* Pour chaque transaction, le Groupe accorde au commerçant une garantie d'exécution relative au paiement effectué par le porteur de carte. Ainsi, le Groupe est exposé à un risque de crédit en cas d'absence de paiement par le titulaire de la carte. De surcroît, le Groupe offre une garantie de « service rendu » au porteur de la carte. Ainsi, en cas de faillite (ou de cessation d'activité) du commerçant avant la livraison du produit ou la réalisation du service acheté par le porteur de carte, ce dernier peut exiger le remboursement du montant de la transaction. L'exposition au risque de crédit est particulièrement significative lorsque les services sont acquis par e-Commerce bien avant leur livraison effective (tels que les services d'achat de billets auprès d'agences de voyages). Le Groupe gère ces risques en sélectionnant des clients qui ont des capacités financières suffisantes, en exigeant des garanties (constitution de collatéraux, délégation d'assurance, etc.) et en vérifiant les flux de transactions journalières afin d'éviter une exposition excessive à ces risques.
- *Service de chèques.* Le Groupe paie des indemnités, basées sur un « scoring » de risque crédit, à ses clients commerçants qui s'inscrivent au « Chèque Service » du Groupe quand les chèques approuvés par le Groupe ne sont pas payés. Dans la mesure où les commissions reçues par le Groupe de la part des commerçants pour ce service sont plus faibles que la moyenne des montants des chèques impayés, l'activité peut devenir génératrice de pertes. Le Groupe gère ce risque en analysant le niveau des défauts de paiement pour chaque catégorie d'activités commerciales et ajuste les commissions facturées aux commerçants en conséquence.

## Note 26 Périmètre de consolidation au 31 décembre 2015

	% d'intérêt	Méthode de conso- lidation	% de contrôle	Adresse
<b>FRANCE</b>				
Worldline SA	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Mantis SAS	100	IG	100	24, rue des Jeûneurs - 75002 Paris
Worldline Participation 1	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Santeos	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Worldline Bourgogne	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Arabor	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Similo SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Buyster	25	MEQ	25	13-15, rue de Nancy - 75010 Paris
<b>ALLEMAGNE</b>				
Atos Worldline GmbH	100	IG	100	Hahnstraße 25 - 60528 Frankfurt - Allemagne
Atos Worldline Holding GmbH	100	IG	100	Hahnstraße 25 - 60528 Frankfurt - Allemagne
<b>PAYS-BAS</b>				
Atos Worldline B.V.	100	IG	100	Wolweverstraat 18 – 2980 CD Ridderkerk - Pays Bas
<b>EUROPE (Autres) - MOYEN-ORIENT - AFRIQUE</b>				
<b>Autriche</b>				
Atos Worldline Austria GmbH	100	IG	100	Siemensstraße 92 - 1210 Vienne - Autriche
<b>Belgique</b>				
Worldline NV/SA	100	IG	100	Chaussée de Haecht 1442 - B-1130 Bruxelles - Belgique
Worldline Propco SA	100	IG	100	Chaussée de Haecht 1442 - B-1130 Bruxelles - Belgique
<b>Luxembourg</b>				
Worldline Luxembourg SA	100	IG	100	2, rue Nicolas Bové - L1253 Luxembourg
<b>Espagne</b>				
Worldline Iberia SA	100	IG	100	Avenida. Diagonal, 210-218 - Barcelone 08018 - Espagne
Ute ctda Leon	34	MEQ	34	Calle Valgrande numero 6 - 28108 Alcobendas - Madrid - Espagne
<b>Italie</b>				
Atos Multimedia Italia S.R.L	100	IG	100	Via Leone XIII, 14 - 20145 Milan - Italie
<b>ROYAUME-UNI</b>				
Worldline IT Services UK Limited	100	IG	100	4 Triton Square - Regent's Place - Londres, NW 1 3HG Royaume-Uni



	% d'intérêt	Méthode de conso- lidation	% de contrôle	Adresse
<b>ASIE PACIFIQUE</b>				
<b>Chine</b>				
Worldline (China) Co Ltd	100	IG	100	Building B, No.7, Zhonghuan South Road WangJing, Chaoyang District Beijing 100102 People Republic of China
<b>Hong Kong</b>				
Worldline International (Hong Kong) Co Limited	100	IG	100	8/F Octa Tower, 8 Lam Chak Street, Kowloon Bay, Kowloon, Hong Kong
<b>Inde</b>				
Worldline India Private Ltd	100	IG	100	Raiaskaran Tech park, 2nd Floor of Tower I,Phase II, Sakinaka, M.V. Road, Andheri (East), Mumbai -400072 India
One to One Marketing Solutions (India) Pte Limited	100	IG	100	701, Interface 11 - Malad (Ouest) - Mumbai 400064 - Inde
<b>Indonésie</b>				
PT Worldline International Indonesia	100	IG	100	Plaza Sentral - 19th Floor, Jl. Jend. Sudirman No.47 Jakarta 12930 Indonesia
<b>Malaisie</b>				
Worldline International (Malaysia) Sdn. Bhd	100	IG	100	Suite 19.02, Level 19 Centrepoint South Mid Valley City Lingkaran Syed Putra 59200 Kuala Lumpur Malaisie
<b>Singapour</b>				
Worldline IT and Payment Services (Singapore) Pte Ltd	100	IG	100	Blk 988 Toa Payoh North, #07-02/03, Singapour 319002
<b>Taiwan</b>				
Worldline (Taiwan)	100	IG	100	5F, No.100, Sec.3, Min Sheng E. Road, Taipei 105 - Taiwan - R.O.C.
<b>AMERIQUES</b>				
<b>Argentine</b>				
Atos IT Solutions And Services SA	100	IG	100	Arias 3751 piso 18, C.A.B.A. - Argentine
<b>Chili</b>				
Worldline Chile S.A	100	IG	100	Avenida Providencia 1760 Piso 17, Comuna de Providencia - 8320000 Santiago du Chili - Chili

## Note 27 Honoraires des Commissaires aux comptes

(En milliers d'euros et %)	Total				Deloitte				Grant Thornton			
	2015		2014		2015		2014		2015		2014	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Audit</b>												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	976,0	34%	1 192,5	85%	764,0	29%	922,5	82%	212,0	88%	270,0	100%
<i>Société mère (*)</i>	370,0	13%	685,0	49%	248,0	9%	508,0	45%	122,0	50%	177,0	66%
<i>Filiales</i>	606,0	21%	507,5	36%	516,0	20%	414,5	37%	90,0	37%	93,0	34%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	1 857,0	65%	148,7	11%	1 827,0	70%	148,7	13%	30,0	12%	-	-
<i>Société mère (**)</i>	1 751,0	61%	63,0	4%	1 721,0	66%	63,0	6%	30,0	12%	-	-
<i>Filiales</i>	106,0	4%	85,7	6%	106,0	4%	85,7	8%	-	-	-	-
<b>Sous-total Audit</b>	<b>2 833,0</b>	<b>99%</b>	<b>1 341,2</b>	<b>96%</b>	<b>2 591,0</b>	<b>99%</b>	<b>1 071,2</b>	<b>95%</b>	<b>242,0</b>	<b>100%</b>	<b>270,0</b>	<b>100%</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>												
Juridique, fiscal et social	24,0	1%	60,0	4%	24,0	1%	60,0	5%	-	-	-	-
<b>Sous-total Autres</b>	<b>24,0</b>	<b>1%</b>	<b>60,0</b>	<b>4%</b>	<b>24,0</b>	<b>1%</b>	<b>60,0</b>	<b>5%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 857,0</b>	<b>100%</b>	<b>1 401,2</b>	<b>100%</b>	<b>2 615,0</b>	<b>100%</b>	<b>1 131,2</b>	<b>100%</b>	<b>242,0</b>	<b>100%</b>	<b>270,0</b>	<b>100%</b>

(\*) dont prestations de « commissariat aux comptes », en 2014, au titre de l'admission des titres de la société sur Euronext Paris (part de 44% supportée par Worldline, le solde l'étant par Atos SE)

(\*\*) En 2015, les « autres diligences et prestations directement liées à la mission de commissariat aux comptes » incluent notamment 1,6 million d'euros d'honoraires relatifs à la transaction avec Equens.